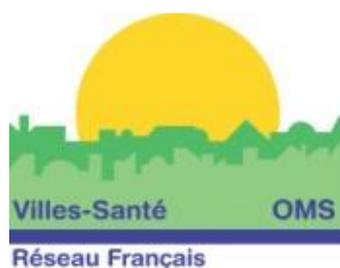


Réduction des inégalités sociales de santé dès la petite enfance



Photo Service petite enfance, ville de Perpignan

Recueil d'actions des Villes-Santé 2017



Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS a souhaité recenser les actions menées par votre collectivité locale concernant la réduction des inégalités sociales de santé durant la petite enfance (**enfants de 0 à 6 ans**). Ce recensement a donné lieu à ce recueil et en complément « Le point Villes-Santé sur... L'Universalisme proportionné ».

Pour plus de praticité, les fiches ont été classées par code couleur :

Le Vert correspond au Soutien à la parentalité, le Rouge aux actions relatives à l'Accueil de l'enfant, le Bleu à l'Ecole, et le Jaune à des actions qui mobilisent d'autres leviers.

Au cœur d'une bulle de couleur, est mis en évidence l'approche choisie pour l'action (universelle, ciblée ou proportionnée). La fiche souligne également la prise en compte ou non des inégalités sociales de santé. A noter que certaines actions étaient plutôt élaborées en vue de réduire les inégalités sociales, et ne déclaraient pas prendre en compte, forcément, les inégalités sociales de santé

Un tableau récapitulatif, **p69**, à la fin du recueil, permettra de rechercher les actions en fonction de l'approche souhaitée (ciblée, universelle ou universelle proportionnée) et ou des types de levier.

Rédigé par Jeanne Blanc-Février avec le soutien de Zoë Héritage

Juin 2017

Sommaire des actions

Partie I : Le soutien à la parentalité	1
Angers : Grandir avec plaisir	2
Angers : « petit déjeuner familles »	3
Angers : Ateliers ouverts aux parents, sensibilisation a l'hygiene buccodentaire et à l'alimentation	5
Aubagne : Création d'une « maison des familles », lieu ressources dedié a la parentalite et aux familles	7
Aubagne : Organisation biannuelle d'un Forum « Bébé arrive » (printemps /automne).....	8
Bourg-en-Bresse : Ateliers de parentalite dans les creches et haltes garderies.....	9
Bourgoin-jallieu : Soutien à la parentalite	10
Chateauroux : Accueil en place d'urgence.....	11
Châteauroux : Organisation d'une conférence sur la parentalité	12
Loon-plage : Lieu d'accueil enfants/parents.....	13
Lorient : Lieu passerelle	15
Lorient : Accompagnement des familles pour la garde des enfants en horaires atypiques.....	17
Mulhouse : La pause des parents	18
Orléans :Lieu d'accueil enfants parents.....	20
Perpignan : « Être parent, quel metier ! »	21
Thionville : Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Square ».....	22
Valence : Renforcement des competences des parents d'enfants ages de 0 a 6 ans, au travers d'actions de promotion de la sante et d'accompagnement à la parentalite»	23
Partie II : L'accueil de l'enfant	24
Loon-plage : Multi accueil et préparation à la maternelle	25
Loon-Plage : Animation d'éveil du relais assistantes maternelles.....	26
Loon-Plage : Accueil d'enfants en situation de handicap en accueil de loisirs.....	27
Loon- plage : « Tout le monde se bouge ».....	28
Lorient : Accompagnement des enfants porteurs de handicap	29
Lyon : Le projet social et Educatif de la Ville de Lyon	31
Lyon : Alimentation (cuisine dans les Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE)incitation à l'activité physique).....	32
Lyon : Un service de santé inclusif	33
Metz : Un mode d'accueil pour tous : un accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap	34
Metz : Une transition en douceur entre la prime enfance et l'école maternelle.....	35
Metz : Un projet éducatif qui prend en compte les parents	36
Montpellier : Mise en œuvre du « Parler Bambin »	37
Nantes : Le « parler Bambin ».....	38
Nantes: Action de prévention des troubles visuels en maternelles	39
Orléans : Réservation de places pour les familles en grande vulnérabilité éducative	40
Porto-vecchio : Aider les familles a concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.....	41

Rouen : Projet « stimulations précoces »	42
Rouen : Accueil d'enfants de mères incarcérées à la Maison d'arrêt des Femmes de Rouen	43
Rouen : Programme parler bambin	44
Thionville : Accueillir un enfant différent en structure collective, pas à pas vers l'intégration	45
Toulouse : Prévention précoce dans les lieux d'accueil municipaux Petite Enfance	46
Partie III : L'école	47
Aubagne : Prise en compte de la petite enfance (0-6ans) et des inégalités..... sociales de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)	48
Corbeil-Essonnes : Obésité nutrition infantile	50
Bouguenais : « Ma santé à l'école » : Hygiène buccodentaire	52
Bouguenais : Ma Santé à l'école : « Lavage des mains »	53
Bourg-en-Bresse : « De la cueillette à l'assiette ».....	54
Bourguoin Jallieu : Le développement psychosocial du petit berjallien.....	55
Bourguoin Jallieu : La santé dentaires des jeunes berjalliens.....	56
Service Municipal de santé scolaire de Grenoble : Action bucco-dentaire / prévention caries Prevention surpoids ...	57
Grenoble : Action sur le langage	59
Le Grand Châlon : Parcours en santé	61
Le Grand Châlon : En forme dans mon quartier	62
Villeurbanne : Service municipal de santé scolaire.....	63
Valence : Découverte du cinéma d'animation.....	64
Valence : Création de postes d'ATSEM	65
Partie IV : Les autres leviers	66
Orléans : Convention expérimentale avec Pôle Emploi d'Orléans Nord relative à une démarche de priorisation de places en crèches pour les demandeurs d'emploi.....	67
Toulouse : Accès à la culture des 0-3 ans.....	69
Tableau récapitulatif	70

Partie I

Le soutien à la parentalité

SOUTIEN A LA PARENTALITE

PUBLIC CIBLE

Ateliers parents/ enfants de 0 à 3 ans

PERIODE

Action récurrente dans le cadre d'une semaine de la petite enfance en mars de chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

Temps humain infirmière

ANGERS : GRANDIR AVEC PLAISIR

DESCRIPTION DE L'ACTION

Proposer des ateliers de psychomotricité à des parents accompagnés de leurs jeunes enfants pour favoriser le lien parental. L'objectif est d'inviter les jeunes parents à jouer, communiquer avec leurs enfants par l'intermédiaire du chant, du massage et autres ateliers sensoriels qui permettent la rencontre, la détente et l'interaction parents/enfants.

Action CIBLEE sur les parents des QPV

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Proposer des astuces simples aux parents, renforcer les compétences psychosociales des parents, participer à l'inclusion des publics les plus précaires. Une meilleure connaissance du réseau de professionnels et de partenaires par les habitants facilite le recours aux services de proximité, en toute confiance.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Santé, Education Enfance de la Ville d'Angers, libéraux du quartier, services de PMI du Conseil Départemental, Maison de quartier

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville + Prévention éducation promotion de la santé Ville d'Angers

PARTENAIRES

La maison de quartier/ les crèches/ la bibliothèque/ la maison de santé/ la PMI, une psychomotricienne

Pour plus d'informations

Barron Nathalie/ Infirmière de santé publique/ service prévention, éducation et promotion de la santé

Mail : nathalie.barron@ville.angers.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 2
écoles
maternelles dans
deux quartiers
prioritaires

PERIODE
Action
récurrente
TERRITOIRE
CONCERNE

Quartier
prioritaire de la
ville

BUDGET

Principaux
partenaires
financiers : Ville :
250 euros – APE
60 euros (budget
alimentation)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Chez une population d'enfants dont la majorité sont issus de milieux défavorisés, avec un constat d'apport alimentaire inadéquat dans le contenu et inadapté à l'âge,

Objectifs

- Faire découvrir une proposition de petits déjeuners équilibrés dans le cadre de l'école.
- Echanger avec les parents que l'on ne rencontre pas habituellement.
- Renforcer les liens entre familles /entre partenaires de quartier / entre partenaires et familles.
- Organiser un temps de rencontre parents/enseignants permettant de se connaître sous un autre angle.
- Proposer un temps où les parents peuvent s'investir dans des actions d'école.

Pour les parents :

- Se faire connaître en tant que parents investis dans l'APE vers les autres familles.
- Proposer un temps de jeu aux parents avec leur enfant sur le moment de l'accueil : la salle de motricité étant adaptée.
- Offrir une possibilité de déjeuner en famille avec les enfants d'élémentaire et de maternelle.

Descriptif :

Professionnels et bénévoles étaient présents dès 7h pour l'organisation, la mise en place et cuisiner une salade de fruits frais. Les parents, accueillis de 8h à 9h30 sur inscription préalable, ont pu prendre un petit déjeuner équilibré avec leur enfant dans une diversité de propositions. Les professionnels accompagnaient une présentation en self avec les familles d'aliments, leurs symboles couleurs avec en arrière-plan une exposition (familles d'aliments et apports) pour créer du lien avec les recommandations du PNNS.

Soit avant l'installation au petit déjeuner soit après, les parents pouvaient se donner le temps de passer un moment de jeu avec leur enfant dans un cadre d'accompagnement de professionnels du quartier avec des outils adaptés aux différents âges.

Une évaluation à chaud proposée aux parents : Elle semble avoir été appréciée des parents avec un système de petites gommettes pour les enfants et de grandes gommettes pour les adultes à coller sur un soleil souriant ou triste.

Beaucoup de post-it ont été laissés avec la pensée du moment : les commentaires étaient positifs sur le choix des aliments proposés, avec la « salade de fruits très appréciée, la mimolette très attrayante, des moments agréables, des jeux adaptés, appréciés et une bonne organisation ». Il n'y a pas eu de remarques négatives.

Certaines familles qui n'étaient pas présentes l'an dernier sont venues cette année motivées par des échos positifs d'autres parents mais aussi d'habitants du quartier.

La notion d'entraide entre familles pour accompagner des enfants est à noter.

L'équipe organisatrice a tenu compte des remarques de parents qui ont proposé un alignement des tables pour favoriser convivialité et échanges. Le rectificatif a été réalisé.

Participation de 158 personnes pour une école (plus de 95% de participation). Quelques familles ne sont pas venues pour raison de santé ou d'oubli.

Participation attendue de 130 personnes pour une autre école en mai 2017.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Apporter des connaissances et des savoir-faire en lien avec des comportements individuels : comment s'alimenter pour lutter contre l'obésité, repérer les habitudes alimentaires inappropriées.

Renforcer le lien parent/enfant par le jeu, en appui de partenaires ressources sur le quartier



dans une dynamique transversale autour de la parentalité.

Augmenter la qualité de vie scolaire en favorisant la participation des parents dans l'école.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Santé : prévention, éducation et promotion de la santé avec la Direction santé publique de la Ville d'Angers, la restauration scolaire

- Education : éducation nationale/ direction Education Enfance municipale (temps périscolaire de la ATSEM, Ludothèque
- Accompagnement social : Maison des Solidarités du Conseil Départemental / référente famille du Centre Social/ Association Filalinge laverie sociale...

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

PARTENAIRES

Direction santé publique ville d'Angers (infirmière), Direction Education-Enfance ville d'angers (ATSEM, Référente unité périscolaire, ludothèque) Education Nationale (infirmière, enseignants,), Centre social (référente famille), Conseil Départemental (infirmière de la maison des solidarités), Association laverie sociale du quartier Filalinge, , Service de restauration scolaire EPARC , Association des Parents d'Elèves des écoles concernées, parents bénévoles.

Pour plus d'informations

Catherine Masse : Infirmière de santé publique/ Service Prévention, éducation et promotion de la santé.

Mail : catherine.masse@ville.angers.fr

**ANGERS :
ATELIERS OUVERTS AUX PARENTS :
SENSIBILISATION A L'HYGIENE BUCCODENTAIRE ET A L'ALIMENTATION**

**PUBLIC
CIBLE**

Ateliers
parents/
enfants de 0
à 3 ans
PERIODE

Mars à avril
2017

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Quartier
prioritaire
de la ville
BUDGET
temps
infirmier,
kits de
brossage par
enfant,
achat de
matières
premières
pour l'atelier
alimentation

DESCRIPTION DE L'ACTION

Chez une population d'enfants dont la majorité sont issus de milieux défavorisés, avec un constat d'apport alimentaire inadéquat dans le contenu et inadapté à l'âge, avec un indice carieux augmenté.

Après le passage de l'infirmière éducation nationale sur le secteur pour les bilans de santé des enfants de grande section.

Dans une logique de suivi de projet concernant l'implication de cette école aux difficultés liées à la santé. car les enfants de CP bénéficient du programme national M'TDents et l'école se mobilise dans l'organisation d'un petit déjeuner familles.

Objectifs

- Sensibiliser les parents à la santé buccodentaire et à l'équilibre alimentaire pour leur enfant et pour eux même.
- Renforcer les liens entre familles/partenaires de quartier/partenaires et familles.
- Organiser un temps de rencontre parents/enseignants permettant de se connaître sous un autre angle.
- Favoriser la participation des parents dans l'école pour un mieux-être de leur enfant, et favoriser l'estime de soi.
- Apporter des connaissances par le biais d'échanges participatifs.
- Coordonner les interventions de différents services du quartier en lien avec l'accompagnement à la parentalité mobilisés autour d'un objectif commun.

Descriptif : Pour chaque classe 2 ateliers parents/enfants : 1) l'hygiène buccodentaire, 2) l'alimentation.

Atelier Buccodentaire :

Pour faciliter la parole et en simultanée la classe est divisée en 2 groupes avec l'enseignante ou ATSEM et l'infirmière ville ou éducation nationale.

Un temps de regroupement pour échanger ensemble sur : à quoi nous servent nos dents ? /où se trouvent-elles ? /comment tiennent-elles dans la bouche ?/ avons-nous toujours les mêmes dents ? /comment les entretenir ? / qui peut nous y aider ?

Ensuite un temps par petit groupe de 5 enfants/parents pour un atelier pratique de brossage des dents, puis chaque enfant repart avec sa brosse à dents, un dentifrice et un gobelet.

Un flyer (programme M'TDents de la CPAM) sur les examens buccodentaires proposés aux enfants tous les 3 ans à partir de 6 ans et jusqu'à 18 ans est remis aux parents.

Pendant l'atelier de brossage, pour les autres enfants : séances coloriage sur ce thème et manipulation des outils présentée lors des échanges (maquettes/ grand livre des dents/ mâchoires à brosser). Chacun passe à tous les ateliers.

Atelier alimentation :

Classe entière et parents pour préparer et déguster ensemble un goûter équilibré. Laisser aux parents quelques documents INPES.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Par l'apport de connaissances et savoir-faire en lien avec des comportements individuels liés à la notion de s'alimenter pour lutter contre l'obésité, les habitudes alimentaires inappropriées. Préserver ou acquérir des informations et mettre en pratique les gestes pour prendre soin de ses dents.



En transversalité elle augmente la qualité de vie scolaire en favorisant la participation des parents dans l'école.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Santé, Education Enfance de la Ville d'Angers,

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

PARTENAIRES

Education Nationale : enseignants et infirmière sur le secteur.

Direction santé publique de la ville d'Angers : infirmière sur le secteur

Pour plus d'informations

Catherine Masse : Infirmière de santé publique/ Service Prévention, éducation et promotion de la santé.

Mail : catherine.masse@ville.angers.fr

SOUTIEN A LA PARENTALITE

PUBLIC CIBLE

Ateliers parents/ enfants de 0 à 3 ans

PERIODE

Printemps 2017

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 5 000 euros

Contribution de votre collectivité : 80 000 d'investissements sur le projet de création de la structure

Principaux partenaires financiers : Ville, CD13

AUBAGNE :

CREATION D'UNE « MAISON DES FAMILLES », LIEU RESSOURCES DEDIE A LA PARENTALITE ET AUX FAMILLES

DESCRIPTION DE L'ACTION

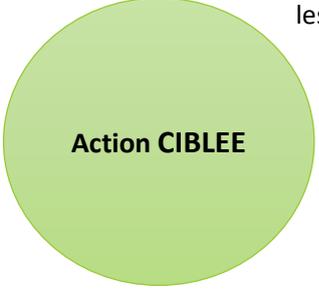
Proposer un Point d'Informations de proximité aux Familles (PIF) : différents modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans, procédures d'inscriptions dans crèches, programmes culturels et événementiels de la Ville, orientation lieux publics et actions municipales...

Mettre en place un programme d'actions de sensibilisation à la réussite éducative pour les parents, en parallèle et en complément du programme d'actions en direction des enfants (pédagogie du détour sur l'accompagnement scolaire de leurs enfants dès le plus jeune âge)

Animer des ateliers, débats, mini conférences tout au long de l'année sur des thématiques variées et sur des problématiques liées à la santé (qualité habitat, alimentation, psychomotricité, relaxation, sophrologie, fabrication de produits naturels d'entretien, dangers domestiques...)

Rencontrer des professionnels de la santé

Organiser chaque année un temps festif (Fête des Familles) dans un parc public de proximité (juin 2016 et juin 2017)



Action CIBLEE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Partenariat avec une ville voisine

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville + projet éducatif du territoire

PARTENAIRES

Différents services de la Ville, associations locales, CAF, CD13, LOGIREM

Pour plus d'informations

Marielle JOUVE : Direction de l'Enfance et de la Petite Enfance / Direction du Développement Éducatif / Pôle Enfance, Ville d'Aubagne, cadre de santé (infirmière)

Mail : marielle.jouve@aubagne.fr

**AUBAGNE :
ORGANISATION BIANNUELLE D'UN FORUM « BEBE ARRIVE »
(PRINTEMPS /AUTOMNE)**

PUBLIC CIBLE

Ateliers parents/
enfants de 0 à 3
ans

PERIODE

Printemps 2017

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Quartier
prioritaire de la
ville

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé
ou réel) : 5 000
euros

Contribution de
votre collectivité :
80 000
d'investissements
sur le projet de
création de la
structure

Principaux
partenaires
financiers : Ville,
CD13

DESCRIPTION DE L'ACTION

Accueillir les futurs parents, jeunes parents au sein d'un dispositif d'informations visant un accompagnement à la parentalité

Informé sur tous les aspects liés à la santé du nouveau-né : portage du bébé, allaitement, dangers domestiques, vaccinations, qualité de l'habitat...

Présenter les différents modes de garde (individuels, collectifs...)

Rencontrer les professionnels de la santé : pédiatre, sophrologue, puéricultrice... et de la Petite Enfance : éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, directrice de crèche, animatrice du Relais d'Assistants Maternels

Participer à des ateliers : portage et allaitement

Action CIBLEE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Partenariat avec une ville voisine

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville + projet éducatif du territoire

PARTENAIRES

Différents services de la Ville, associations locales, CAF, CD13, LOGIREM

Pour plus d'informations

Marielle JOUVE : Direction de l'Enfance et de la Petite Enfance / Direction du Développement Éducatif / Pôle Enfance, Ville d'Aubagne, cadre de santé (infirmière)

Mail : marielle.jouve@aubagne.fr

SOUTIEN A LA PARENTALITE

BOURG EN BRESSE : ATELIERS DE PARENTALITE DANS LES CRECHES ET HALTES GARDERIES

PUBLIC CIBLE

Ateliers parents/ enfants de 0 à 5 ans

PERIODE

Action récurrente

TERRITOIRE

CONCERNE

Commune +
Quartier
prioritaire de la
ville

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : 1000 €
pour toutes les
actions

Principaux
partenaires

financiers :

Département et
CAF et commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ateliers de parentalités dans les structures Petite enfance ou en lien avec l'extérieur (médiathèque, ludothèque, piscine, musées, atelier éveil corporel)

Permettre aux parents de passer un moment de plaisir, détente avec les enfants, quelques soient leurs situations sociales,

Observer les compétences de son enfant,

Favoriser les échanges entre parents,

Découvrir des lieux ressources dans sa commune, sans coût ou presque.

Pour les ateliers PACAP et l'atelier du jeudi matin dans une halte-garderie avec une TISF :

Accompagner les gestes éducatifs ; échanger avec les parents, modéliser, découvrir les compétences de son enfant.

Pour l'animation d'une salle d'attente PMI : accompagnement éducatif en lien avec la halte-garderie de proximité comme lieu ressource.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Fréquentation de lieux ressources où la mixité sociale permet une confrontation avec tout milieu social/ Travail sur la séparation parent/enfant/ Posture éducative proposée

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville / Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable

PARTENAIRES

PMI , CAF, Associations familiales avec TISF

Action
UNIVERSELLE

Pour plus d'informations

C. Bonnet : Responsable du service Petite enfance

Mail : bonnetc@bourgenbresse.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0 à 6 ans, et leur environnement : parents et professionnels de la petite enfance, écoles des quartiers

PERIODE

Action récurrente

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 31 000 € prévisionnel
Contribution de votre collectivité : moyens humains et financiers
Principaux partenaires financiers : ARS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Lors des actions de parentalité proposées par les centres sociaux municipaux (LAEP), des besoins récurrents ont été identifiés, de soutien à la parentalité, d'orientation sur des temps individuels pour traiter des sujets précis ne pouvant être abordés en groupe, d'offrir une « pause » aux parents sans leur enfants, de traiter les difficultés de séparation mère/enfant au sein de certaines communautés et d'amoindrir les troubles du langage et les déficits d'apprentissage observés.

L'objectif général est d'offrir aux familles un lieu de soutien à la parentalité leur permettant d'enrichir et de consolider leurs compétences parentales.

Il se décline en 2 objectifs opérationnels : les permanences d'accompagnement et de soutien à la parentalité, et des temps d'échanges pour et entre les parents

Pour la permanence, elle est assurée gratuitement 2 fois par mois, par une consultante en parentalité et une psychomotricienne, au sein des centres sociaux. L'objectif est de dénouer les situations, de faire prendre conscience et de réorienter, mais en aucun cas d'établir un suivi thérapeutique.

Pour les temps entre parents, cela se décline en papothèque mensuelle sur un quartier prioritaire, et en deux pauses café au sein d'une école prioritaire. En lien avec les partenaires locaux, différents thèmes sont abordés : la rentrée scolaire, l'allaitement, l'alimentation, l'arrivée d'un bébé dans une fratrie, les limites, gérer le quotidien...

Une action passerelle est également travaillée pour faciliter lors du dernier trimestre scolaire, l'accueil des futurs tout petit et des petits, avec leurs parents.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Réduit les inégalités sociales de santé par l'établissement d'un environnement familial favorable à l'apprentissage, et en favorisant son arrivée dans le milieu scolaire

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services santé/ sociale

PARTENAIRES

Maison des habitants (centres sociaux), éducation nationale, CAF, multi accueil et relais assistantes maternelles

**Action CIBLEE
sur un quartier
prioritaire**

Pour plus d'informations

Garance MAURIN et Nelly REVELLIN-CLERC : responsable service santé et responsable adjointe des maisons des habitants.

Mail : gmaurin@bourgoinjallieu.fr ; nrevellin@bourgoinjallieu.fr

PUBLIC CIBLE

Petite
enfance 0-4
ans

PERIODE

Action
récurrente

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune +
Quartier
prioritaire de
la ville

BUDGET

Contribution
de votre
collectivité : à
hauteur de
50% du cout
horaire
Principaux
partenaires
financiers :
Caf et MSA

DESCRIPTION DE L'ACTION

Mettre à disposition de certaines familles des places d'accueil en établissement petite enfance pour les situations d'urgence. Les demandes peuvent venir de la PMI (puéricultrices de secteurs ou assistantes sociales ou directement des familles) Ces places permettent aux enfants d'être observés par des professionnels. Ces observations sont ainsi intégrées aux bilans de la PMI. Elles permettent aussi aux familles d'avoir du temps pour engager des démarches d'insertions professionnelles.

**Action
PROPORTIONNEE
pour les situations
d'urgence**

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plan : Agenda 21

PARTENAIRES

Caf, PMI, MSA

Pour plus d'informations

Lelievre Arnaud : Fonction : responsable du service petite enfance
Mail : arnaud.lelievre@chateauroux-metropole.fr

PUBLIC CIBLE

Parents des
enfants des
crèches usagers de
la petite enfance

PERIODE

Action ponctuelle
Prévue pour le 1^{er}
septembre 2018

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune +
intercommunalité
+ Quartier
prioritaire de la
ville

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : 2 900 €
(Action)
Contribution de
votre collectivité :
580 €
Principaux
partenaires
financiers : Caf et
département

DESCRIPTION DE L'ACTION

Organisation d'une conférence de Monsieur Jean EPSTEIN sur
« Respect et la place de chacun (famille, professionnels petite
enfance) pour l'épanouissement du jeune enfant dans les
premières années de sa vie ».

Il est reconnu en France et à l'étranger comme un expert-référent
de la Petite Enfance.

Pendant 2 heures le conférencier traitera du thème du respect et la
place de chacun (famille, professionnels petite enfance) pour
l'épanouissement du jeune enfant dans les premières années de sa vie.

Cette conférence est à la fois à destination des parents et des professionnels de la petite
enfance exerçant aussi bien en structure collective qu'individuelle. La conférence sera suivie
d'un temps d'échange avec le conférencier, puis d'un temps convivial pour poursuivre les
échanges entre les personnes présentes.

Objectifs :

- Favoriser et améliorer les échanges entre parents et professionnels de la petite enfance
- Apports d'informations pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants dans les différents modes de garde existant et des relations parents/professionnels.
- Amener les différents acteurs qui évoluent autour de l'enfant à percevoir la vision d'un autre point de vue.
- Travailler ensemble pour l'épanouissement de l'enfant.
- Participation active des personnes présentes.

PARTENAIRES

Caf de l'Indre et département de l'Indre

Pour plus d'informations

Lelievre Arnaud : responsable du service petite enfance

Mail : arnaud.lelievre@chateauroux-metropole.fr



**Action
UNIVERSELLE**

PUBLIC CIBLE

Parents et enfants de moins de 6 ans, mixité sociale, fréquentation de familles repérées par le CCAS et la PMI ainsi que par le centre socioculturel.

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 17 306 €
Contribution de votre collectivité : 10 935 €
Principaux partenaires financiers :

CAF/VILLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les Accueillants mettent en place une salle dédiée. Ils accueillent les familles qui arrivent de façon échelonnée et proposent un café, un thé pour favoriser la convivialité et la création de liens entre parents. Après un accueil café, une activité thématique est proposée par une équipe de professionnels. Elle est suivie de discussions autour des préoccupations parentales.

Les locaux sont de plain-pied et permettent l'accueil des parents et des enfants porteurs de handicap.

Cet espace permet la mise en place de différents espaces : * un espace de psychomotricité

* différents espaces jeux

* un espace convivial (pour prendre le goûter et pour mettre en place des ateliers divers),

* un espace pour les plus petits (tapis d'éveil, portiques...)

* un espace extérieur : un jardin avec une terrasse

* Le matériel : * Jeux * Jouets * Livres * Matériel de motricité * Fournitures d'activités : crayons, peintures, papiers, pâte à modeler...

La séparation et la sécurité des espaces participent à la disponibilité et à l'échange entre parents et avec les accueillants. Cette séparation concourt également à l'auto-régulation des groupes d'adultes et d'enfants. Ainsi, le public enfants peut faire le choix entre les différents espaces en fonction de ses besoins (temps calme, jeux moteurs, ou activité ludique...). Cet espace est par ailleurs utilisé par l'animatrice du RAM pour ses animations d'éveil, et par l'équipe du Multi Accueil pour l'accueil des 2 - 3 ans. Les enfants découvrent les différents jeux, jouets mis à leur disposition et jouent librement. Chaque jeu répond à l'un des besoins des enfants.

Avec les mamans et/ou les papas, nous décidons de ce que nous allons faire découvrir aux enfants, les activités deviennent alors un peu plus dirigées. Les mamans et / ou les papas préparent les enfants, leur mettent un tablier et accompagnent l'enfant dans l'activité.

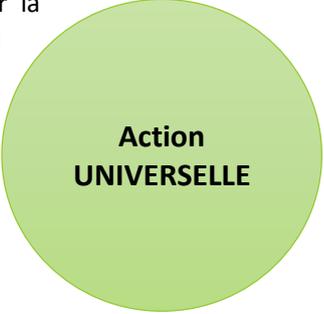
Les parents profitent de ces temps pour se connaître, tisser des liens de confiance, ce qui les amènent à discuter des sujets préoccupants de la vie quotidienne. L'entraide se crée entre parents pour aller chercher les enfants à l'école, ils se soucient du bien-être de l'autre lorsqu'un parent est absent, ou lorsqu'ils observent une difficulté spécifique dans une famille pour y répondre au mieux et venir en aide. Nous ressentons un véritable respect entre ces familles, aussi différentes soient-elles (âge, mère au foyer ou active, congé parental...). Parmi les parents accompagnants, nous avons davantage de mamans en congé parental ou des mères au foyer. Les familles témoignent auprès de la population loonoise des bienfaits du LAEP où elles retrouvent un lieu répondant à leurs besoins en tant qu'adulte mais aussi aux attentes des enfants.

Généralement les thématiques sont ciblées sur ce que les familles vivent au quotidien avec leur enfant : le sommeil, l'alimentation, les activités, les limites que l'on pose aux enfants, la scolarité de la fratrie, la gestion du temps, l'autorité parentale existante ou peu, les nouveaux rythmes scolaires, les maladies infantiles, l'accouchement et le souvenir que l'on en garde, l'implication des pères dans le quotidien, leur état de santé et de fatigue, leur vie professionnelle (envie de changer de travail, de reprendre ou pas son activité professionnelle).

Perspectives :

Valorisation des savoirs faire des parents, impliquer davantage les parents en tenant compte de leurs propositions et en leur permettant de devenir acteurs des ateliers (un papa cuisinier se propose d'animer un atelier confection de sablés avec les enfants).

Exploiter les espaces extérieurs et notamment le jardin en créant un espace potager. Ce dernier



**Action
UNIVERSELLE**

permettra aux familles d'aborder une autre activité à partager en famille, mais également de travailler sur la notion d'équilibre alimentaire.

- La communication : création d'un livret « Le guide de la Petite Enfance » avec les différents secteurs de la Petite Enfance. Ce guide a pour objectifs de communiquer aux familles sur les différents modes d'accueils des 0-6 ans. Il vient en complément du magazine de rentrée de l'association. Il serait envoyé lors des naissances sur la commune, déposé dans les salles d'attente des spécialistes (médecins, dentistes, PMI...).
- Proposer des interventions de professionnels sur diverses thématiques (ALADHO...).
- Proposer davantage de sorties (parc Galamé, spectacles jeunes publics...)

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'intérêt de l'action dans le cheminement des familles, la prise en compte de leur propre santé mentale et physique par la confrontation bienveillante des participants et les apports d'information

La ville déclare que cette action n'a pas été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

CAF/CCAS/DEPARTEMENT/CENTRE SOCIOCULTUREL/VILLE

Pour plus d'informations

Yveline Goussé : directrice du centre socioculturel de Loon-Plage

Mail : csc.loon.plage@wanadoo.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 2 à 4 ans, habitant dans des quartiers situés en ZEP...

PERIODE

Depuis 2007, action récurrente

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune+ Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

15 300 € pour la partie Ville de LORIENT
Contribution de votre collectivité : 15 300 €
Principaux partenaires financiers : Ville de Lorient

DESCRIPTION DE L'ACTION

Suite à un constat effectué par la PMI et le CAMSP, - nombreux échecs scolaires sur le quartier de Kervéanec situé en ZEP - , le Conseil Général a souhaité ouvrir à titre expérimental, un lieu portant comme objectifs de :

- Permettre une transition entre le milieu familial et l'école, pour les enfants n'ayant pas eu d'expérience de socialisation,
- Favoriser l'apprentissage de la séparation,
- Familiariser l'enfant avec les règles de la collectivité,
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale,
- Prévenir en équipe pluridisciplinaire les troubles du comportement de l'enfant.

Dans le cadre de la Politique de Réussite Educative, projet signé en 2006, la Ville de LORIENT a souhaité apporter son concours à cette action et il a été décidé de mettre en place sur le quartier de Kervéanec, à titre expérimental, un LIEU PASSERELLE à destination des enfants de 2 à 4 ans, inscrits à l'école, mais connaissant des difficultés de séparation, d'apprentissage et de socialisation, et pour qui il n'est pas possible d'envisager, sans transition préalable, un accueil en classe de maternelle. Il accueille de 10 à 12 enfants maximum, deux accueillantes sont présentes en permanence pendant les heures d'ouverture, une puéricultrice de la PMI et un agent municipal spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

L'intervention de ces personnels est complétée par celle d'une psychomotricienne à raison d'une demi-journée par semaine et d'une infirmière du centre psychothérapeutique pour enfant et adolescents (CPEA) à raison de 3 heures par semaine.

Formalisé par une convention de partenariat approuvée par le Conseil Municipal en 2007, ce lieu passerelle fonctionne depuis la rentrée de septembre 2007 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 11 h 45 durant la période scolaire dans les locaux de l'école de Kermélo. Il peut accueillir une dizaine d'enfants encadrés par deux accueillantes : une puéricultrice de PMI et une ATSEM de la Ville de Lorient, principalement.

L'objectif principal de ce LIEU PASSERELLE : mettre en place une action hors du circuit scolaire pour favoriser les conditions d'intégration et d'épanouissement des enfants de 2 à 4 ans au sein de leur future école.

Cette action est portée par le Conseil Départemental. La coordination et la mise en œuvre de ce projet sont assurés par le Service Départemental de PMI. Le fonctionnement et la coordination de l'activité « LIEU PASSERELLE » sont placés sous la responsabilité du Département. Un bilan annuel est réalisé en juin en présence de tous les partenaires.

La Ville de LORIENT met à disposition du LIEU PASSERELLE :

- Un agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à raison d'un mi-temps : en réponse à la demande de la responsable du Lieu Passerelle et à titre expérimental, depuis septembre 2015, cet agent participe aux adaptations du mardi matin, et est autorisée à accompagner un enfant sur son école de rattachement de façon à favoriser la transition entre lieu passerelle et école.
- Une salle de classe dont elle prend en charge l'entretien, les charges et l'équipement.

Une vingtaine d'enfants sont accueillis annuellement sur le lieu passerelle, la durée d'accueil est variable en fonction des acquis de chaque enfant. Les bilans de cette action sont très positifs pour les enfants et les familles :

- Une moyenne de 7 à 9 enfants par matinée, entre 20 et 25 enfants différents sur l'année scolaire : l'absentéisme s'explique essentiellement par la maladie.
- Les difficultés recensées : problème de séparation, problème de propreté, absence de langage ou



problème de langage par rapport à la langue maternelle.

- Entrée progressive des enfants du lieu passerelle en PS1 tout au long de l'année d'où un turn-over ou renouvellement des enfants qui ont accès au lieu passerelle.
- Les enfants intègrent leur école quand ils sont prêts donc une intégration progressive réussie.
- Des rencontres thématiques sont programmées pour les parents : agressivités, propreté, autorité, limites, hygiène, rythme de vie...

- ☞ Les parents se sentent rassurés lors de l'entrée en PS1 de leur enfant, et se sentent en confiance
- ☞ Les enseignants soulignent également une meilleure adaptation des enfants et des liens plus faciles avec les parents
- ☞ Les enfants intègrent plus facilement leur classe

Fort de ces bilans très positifs, le Conseil Général a souhaité pérenniser cette action en la formalisation par une nouvelle convention qui a été approuvée par le Conseil Municipal d 4 février 2010, avec pour finalité de redéfinir les objectifs de ce lieu ainsi que de formaliser les modalités d'intervention de chaque partenaire.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

BILAN TRES POSITIF pour les enfants, les familles et les enseignants: intégration naturelle des enfants dans leur classe : apprentissage, confiance, langage....

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable + Partenariat PMI sur les quartiers situés en zone sensible et ce dans le cadre du soutien à la fonction parentale.

PARTENAIRES

Conseil Départemental –PMI – ville de Lorient - CPEA

Pour plus d'informations

Nadine Royant : Responsable du service Enfance

Mail : nroyant@mairie-lorient.fr

**LORIENT :
ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES POUR LA GARDE DES ENFANTS
EN HORAIRES ATYPIQUES**

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0 à 12 ans et particulièrement dont les parents ont des horaires atypiques

PERIODE

Action récurrente depuis 2001

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 64 260 €
Contribution de votre collectivité : 48 260 €
Principaux partenaires financiers : CAF CEJ

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les orientations politiques en faveur de la Petite Enfance ont permis d'améliorer le dispositif d'accueil des enfants. Cependant, des lacunes subsistaient, il y a quelques années car il n'existait pas de formule adaptée aux besoins de certains parents que ce soit en raison de conditions de travail ou de vie particulières ou bien en raison de circonstances exceptionnelles. De ce fait, la Ville accompagnée par la CAF du Morbihan a souhaité travailler sur l'expérimentation d'un service de garde d'enfant sur des horaires atypiques avec une association.

Cette association intervenait sur le Morbihan, notamment sur les pays de LORIENT et VANNES afin d'apporter complémentaires services existants (crèches, multi accueils, accueils périscolaires, assistantes maternelles...) une réponse aux familles qui étaient confrontées à des besoins spécifiques de garde d'enfants en dehors des horaires d'ouverture classiques.

La Ville de LORIENT a apporté son soutien à cette opération qui vise à concilier vie familiale et vie professionnelle, en respectant les rythmes des enfants.

Lors de la dissolution de cette association, un marché public à procédure adaptée a été lancé afin de faire appel à un intermédiaire pour assurer ce service aux familles, dans le cadre d'une prestation de service relative à l'achat d'heures de garde d'enfants en horaires atypiques (prise en charges des enfants lorientais de 0 à 12 ans au domicile de leurs parents et ce dans un cadre uniquement professionnel, lorsqu'il n'existe pas de solutions satisfaisantes dans l'offre de service existante. Une priorité est donnée : aux parents seuls avec 1 ou plusieurs enfants ainsi qu'aux familles ayant de faibles ressources. Les familles bénéficient d'une grille de tarification adaptée à leurs ressources (barème CNAF). Le volume d'heures annuel est contractualisé à 3 000 h.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

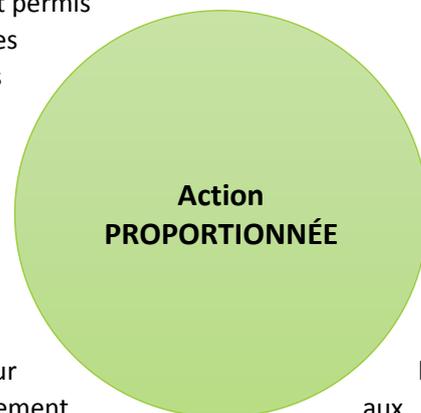
L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Dispositifs : CAF CEJ

PARTENAIRES

Conseil Départemental , PMI, ville de Lorient , CPEA



Pour plus d'informations

Nadine Royant : Responsable du service Enfance
Mail : nroyant@mairie-orient.fr

**MULHOUSE :
LA PAUSE DES PARENTS**

PUBLIC CIBLE

Parents de jeunes enfants 0 -6 ans issus des quartiers prioritaires la ville

PERIODE

Action récurrente depuis 2009

TERRITOIRE CONCERNE

Commune + Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

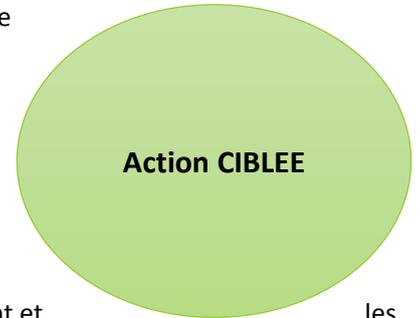
Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 20000 €
Contribution de votre collectivité : 13700 € (ingénierie + communication)
Principaux partenaires financiers : ARS Grand Est, Réseau Parents 68

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les groupes d'échanges « la Pause des parents » permettent de répondre aux questionnements des parents et d'accompagner les plus fragilisés dans leur fonction parentale en mettant à leur disposition un cadre, des conseils, du soutien dont ils peuvent se saisir.

Objectifs :

- Accompagner les parents dans la prise en charge de la santé et du bien-être global de leur enfant en les soutenant, les écoutant et informant.
- Permettre aux parents des quartiers prioritaires de se réunir pour échanger et faire part de leurs questionnements autour de la santé de leur enfant et améliorer l'écoute et la prise en compte de ses préoccupations
- Organiser des temps d'échange et de convivialité autour de la santé de l'enfant entre parents dans différents quartiers prioritaires, notamment en lien avec l'institution scolaire
- Organiser des temps d'échange et de convivialité autour de la santé de l'enfant entre parents à destination de publics spécifiques (parents ne maîtrisant pas la langue française, parents en situation de handicap) pour lesquels une intégration dans un groupe « classique » s'avère non pertinente
- Permettre aux parents d'accéder à une information de qualité sur les questions relatives à la santé de l'enfant
- Organiser des interventions de professionnels de santé adaptées aux difficultés des parents, en fonction de leurs préoccupations et attentes
- Mettre en place des actions partenariales visant à promouvoir un discours commun de la part de l'ensemble des acteurs locaux sur les lieux ressources en matière de santé de l'enfant dans les quartiers prioritaires de la ville.
- Faire le lien entre les préoccupations des parents et les structures et actions existant sur le territoire par le biais de la Puéricultrice Réseau



Des temps d'échange et de convivialité autour de la santé de l'enfant entre parents sont organisés dans différents lieux, notamment dans les quartiers prioritaires de la Ville de Mulhouse, mais aussi dans des structures accueillant des publics spécifiques, telles que l'association ACCES et le SASP 68 (parents ne maîtrisant pas la langue française, parents en situation de handicap) pour lesquels une intégration dans un groupe « classique » s'avère non pertinente. Durant ces temps d'échange, sont proposées des interventions de professionnels de santé adaptées aux difficultés des parents, Ils sont invités à partager leurs expériences ou des témoignages personnels afin de nourrir les débats. La convivialité est au cœur de l'action, les échanges se font autour d'un thé ou d'un café qui peuvent être agrémentés d'encas confectionnés et apportés par les parents. Les séances durent 2 heures et incluent l'accueil du parent, la prise en charge de l'enfant, le temps d'échanges, le moment de convivialité et le choix de la thématique pour la séance suivante.

Les groupes d'échange « la Pause des parents » permettent non seulement de répondre aux questionnements des parents mais aussi et surtout d'accompagner les plus fragilisés dans leur fonction parentale en mettant à leur disposition un cadre, des conseils, du soutien dont ils peuvent se saisir.

Les groupes ont vocation à se réunir mensuellement, la régularité des rencontres permettant aux

parents d'asseoir des contacts privilégiés et favorisant le lien. Ils sont co-animés par un professionnel – travailleur social du secteur concerné ce qui permet un maintien du lien entre les séances et une reprise des messages si besoin. Une infirmière-puéricultrice réseau du GHR Mulhouse Sud Alsace est présente lors de chaque rencontre, co-anime les séances et organise le lien entre les parents et les intervenants ; elle favorise la dynamique de groupe, est garante du discours des intervenants,... Ce sont les parents qui choisissent la thématique qui sera abordée lors de la rencontre suivante afin de correspondre au mieux à leurs attentes et besoins et de les impliquer activement dans la mise en œuvre de ces rencontres. Une centaine de séances sont prévues annuellement.

L'action prévoit plusieurs niveaux d'intervention ; il s'agit d'intervenir en direction des parents par le biais des groupes d'échanges, mais également de proposer aux professionnels, animateurs des séances, des temps de partage d'expérience et de pratique. Des temps de formation pour les professionnels sont également proposés, notamment sur les techniques d'animation et le montage de projet en éducation pour la santé.

La séance :

Accueil des parents, échanges libres

Regroupement, intervention du professionnel de santé

A la demande des parents, échanges – questions/réponses – conseils

Moment convivial autour d'un goûter (participation des parents à la réalisation de gâteaux)

Sollicitation et implication des parents pour le choix d'une thématique nouvelle pour la prochaine séance

Participation des parents à l'évaluation de la rencontre

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'action permet aux parents les plus éloignés des questions de santé, mais aussi les plus fragilisés dans leur fonction parentale d'accéder à une information claire et compréhensible pour leur permettre de prendre soin au mieux de leurs enfants. Ces parents n'ont pas toujours accès à l'information en temps normal et ne sont pas forcément entourés (familles, ...); les temps d'échanges leur permettent tout cela.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Santé, Petite Enfance, Participation citoyenne

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville, Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable

PARTENAIRES

Le Groupe Hospitalier de Mulhouse Sud Alsace, Les Centre Socioculturels (7 structures), Le Conseil général 68 – Service de Protection Maternelle et Infantile, Les Classes passerelles, L'éducation nationale, les écoles maternelles, la médecine scolaire, Les Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile et Centre d'Hébergement Temporaire

Pour plus d'informations

Marion Sutter : Responsable Coordination Santé

Mail : marion.sutter@mulhouse-alsace.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0-5 ans.

PERIODE

Depuis 2014, Action récurrente

TERRITOIRE CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 24 394 euros

Contribution de votre collectivité : 7690 euros

Principaux partenaires financiers :

Pour le fonctionnement de son lieu d'accueil enfants parents, le C.C.A.S. peut bénéficier du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le lieu d'accueil enfants parents a pour objectif de conforter la relation enfants parents par l'écoute et l'échange autour du lien social et familial.

En cohérence avec le projet du territoire tourné vers l'insertion, les objectifs sont également de rompre l'isolement des familles, de permettre l'échange avec des professionnels et d'autres parents pour accompagner et soutenir leur fonction parentale.

L'accueil est destiné aux enfants de la naissance à 4 ans et à leurs parents. Il est organisé deux demi-journées par semaine. L'accueil est réalisé avec deux encadrants dans le cadre d'une équipe mixte (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture). Le local situé 7 Rue Henri Poincaré présente l'avantage d'être adapté aux enfants et dispose d'une capacité d'accueil simultanée de 12 personnes.

Il s'agit du seul L.A.E.P. géré par le C.C.A.S.

Le secteur Sud d'Orléans présente d'une façon générale peu d'espaces de soutien à la parentalité, le besoin à couvrir est donc d'autant plus important.

Aussi, depuis son ouverture, l'activité du LAEP a été croissante. En 2016, 211 familles dont 53 nouvelles ont fréquenté l'établissement ce qui représentent réciproquement 274 enfants accueillis dont 63 nouveaux enfants. Un partenariat avec l'Education nationale et la responsable du centre de loisirs de l'aire d'accueil des gens du voyage (ADAGV) a vu également le jour en 2016.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Les thèmes les plus abordés avec les parents au LAEP sont pour beaucoup liés à la santé et au développement de leur enfant : l'alimentation, le sommeil, les activités et jeux, l'école, le comportement de l'enfant dans la fratrie, l'allaitement et le sevrage, la tétine, l'agressivité, les relations frères/sœurs, la naissance d'un enfant, la perte d'un enfant; mais aussi leur rôle d'Homme et de Femme, l'isolement, la famille, les différentes cultures...

L'action a été pensée pour réduire les inégalités sociales.

PARTENAIRES

CAF, PMI, Education nationale, Hôpital

**Action
UNIVERSELLE**

Pour plus d'informations

Agnès Faivre : Directrice petite enfance

Mail : agnes.faivre@orleans-metropole.fr

PUBLIC CIBLE

Parents des quartiers prioritaires politique de la ville.

PERIODE

De 2011 à 2017

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

Contribution de votre collectivité : Poste de coordinateur Principaux partenaires financiers : DDSC, CAF, politique de la ville mairie

DESCRIPTION DE L'ACTION

Suite à un diagnostic de territoire de l'ASV sur les besoins en termes d'accès aux soins et de promotion en santé, les professionnelles de la petite enfance et de l'adolescence ont souhaité proposer des temps de rencontres en direction des parents afin d'aborder avec eux de manière libre et collective toutes les questions relatives à l'éducation de leurs enfants.

➤ Le module propose des temps d'échanges et d'informations sur les questions de parentalité. Les thèmes abordés sont très variés : sommeil, autorité, alimentation, jalousie fraternelle, scolarité, addiction, usage des multimédias (Télé, jeux vidéo, téléphone portable...), sexualité, relations filles-garçons, adolescence, développement de l'enfant...

➤ Ces réunions peuvent se dérouler dans les lieux fréquentés par les parents :

Centres sociaux /Structures associatives/ Permanences PMI/ Crèches, haltes garderies/ Etablissements scolaires

➤ Elles sont animées par des professionnels des structures suivantes :

CHS de THUIR (Pédopsychiatrie Sud, Pédopsychiatrie Nord et Service Ado)/ADSEA/Paranthèss/ MFPF/ APEX/ ASV

➤ Ces informations ont une durée d'une heure et demie environ. Elles sont proposées :

➤ Ces ateliers ont pour objectifs :

→ Auprès des parents :

Les informer sur les structures existantes où ils peuvent s'adresser en fonction de leurs questions, leurs difficultés. En côtoyant des professionnels de ces structures cela participe à en faciliter l'accès. Echanger entre eux sur des questions relatives à leurs enfants. Ces temps d'échanges permettent d'avoir des éléments de réponses, un point de vue de professionnel sur leurs questions.

→ Auprès des professionnels relais des habitants :

Les informer sur les structures existantes où ils peuvent orienter le public qu'ils côtoient
Les sensibiliser aux problématiques éducatives et échanger avec des professionnels spécialisés

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Ces interventions ont permis avant tout aux professionnelles d'aller à la rencontre des publics au cœur des quartiers et d'établir un lien privilégié. Les différentes rencontres ont permis au public de prendre connaissance des différentes structures concernées et en ont favorisé l'accès.
L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

PARTENAIRES

Hôpital spécialisé de Thuir (CMP enfants nord et sud et service ado), PAEJ (ADSEA et parenthèse), APEX (association œuvrant auprès des publics touchés par les violences intrafamiliales). Référentes familles au sein des maisons de quartier, Coordinateurs REP de l'éducation nationale, Directeurs d'établissements scolaires

Action CIBLEE sur les parents des quartiers prioritaires de la

Pour plus d'informations ... :

Gesbert : Chargée de mission santé publique, coordinatrice du module

Mail : gesbert.dorothee@mairie-perpignan.com

SOUTIEN A LA PARENTALITE

THIONVILLE : LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LE SQUARE »

PUBLIC CIBLE

Le Laep est un lieu pour les enfants de moins de 4 ans obligatoirement accompagné de leurs parents ou d'un adulte référent.

PERIODE

Depuis 2009 action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

Pas de limite géographique

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace ludique et collectif. Il a pour mission de conforter la relation enfants-parents et d'élargir cette relation à d'autres enfants et d'autres adultes. Il facilite l'exercice de la fonction parentale à partir d'une écoute et d'échanges autour des liens familiaux et sociaux. Il intervient de manière préventive sans visée thérapeutique, ni injonction éducative.

Les objectifs du Square :

- Favoriser la socialisation de l'enfant,
- Faciliter une séparation en douceur de l'enfant et de son parent
- Favoriser la rencontre, les échanges entre parents et entre enfants,
- Rompre l'isolement social,
- Valoriser les compétences des parents,

Prévenir les difficultés de socialisation et du lien enfants parents

contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Le Square est un lieu ressource. Il donne des informations aux parents. Il répond à leurs questions sur la santé (maladie, vaccination, alimentation), le développement psychomoteur, les besoins affectifs de leur enfant. Les accueillantes du Square travaillent sur la relation parent/enfant. Le square est un lieu de prévention précoce.

La ville déclare que cette action n'a pas été conçue dans le but de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

PMI. CAF. EAJE.CAMPS.LAPE Lorraine. Ecoles. Ludothèque. Médiathèque. Centres sociaux. RAM. Service de pédiatrie. Tous les acteurs et tous les professionnels travaillant dans le domaine de la famille et de la petite enfance.

Action **UNIVERSELLE**

Pour plus d'informations...

Françoise Spano : Responsable et accueillante du LAEP

Mail : spano.f@mairie-thionville.fr

VALENCE :

**RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES PARENTS D'ENFANTS AGES DE 0 A 6 ANS,
AU TRAVERS D'ACTIIONS DE PROMOTION DE LA SANTE ET
D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE»**

PUBLIC CIBLE

Tout public
mais une
attention plus
particulière
est apportée
aux enfants
qui
fréquentent
les écoles des
quartiers
prioritaires et
REP, ainsi qu'à
leurs parents

PERIODE

De 2016-2017

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune +
Quartier
prioritaire de
la ville

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel
(estimé ou
réel) :

30 612,00 €

prévisionnel

Contribution
de votre

collectivité :

13 612,00 €

Principaux

partenaires

financiers :

CAF de la

Drôme – ARS

– Partenaires

privés

DESCRIPTION DE L'ACTION

La ville de Valence met en œuvre une politique de promotion de la santé et de soutien à la parentalité depuis de nombreuses années.

Dans le cadre des actions de promotion de la santé menées par la ville de Valence, les professionnels intervenants entendent les questionnements et les inquiétudes des parents autant en termes de santé qu'en terme éducatif. L'objectif est d'accompagner le développement des compétences individuelles et collectives des parents, favorables à la santé du jeune enfant en mettant en place des outils permettant le développement des compétences psycho-sociales des enfants et des adultes, mais aussi d'apporter des savoir-faire et des savoirs-être aux parents, en faveur de la santé du jeune enfant.

L'action se décline en 2 temps :

un temps fort fin 2016 avec une exposition interactive autour de la prévention des accidents domestiques, ouverte à tous, animée par des professionnels. Temps pour les scolaires de grande section de maternelle et de CP ; exposition pour les adultes ; ateliers ; espace petite enfance (0-3 ans)

En 2017 : au regard de l'évaluation de ce temps fort et de l'expression des besoins des parents et des professionnels, mise en place de modules sur les gestes qui sauvent en proximité sur les différents quartiers de la commune et/ou d'autres modules santé adaptés aux différentes populations et aux pré-connaissances des habitants autour de questions de santé en lien avec nos partenaires et les familles.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Le renforcement des compétences parentales, l'apport de connaissances participent à la réduction des accidents domestiques, et si l'accident arrive, peuvent en diminuer les conséquences. Valoriser les compétences des parents agit en direct sur la santé des enfants. Le travail de lien social, d'échanges avec d'autres parents est aussi important.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Santé et éducation, famille

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

PARTENAIRES

Ville de Valence, caisse d'allocations familiales de la Drôme, conseil départemental (CMS), service petite enfance de l'agglomération, éducation nationale, directions de la Ville de Valence, agence régionale de santé, mutuelles, Lions club, centres sociaux

**Action
PROPORTIONNÉE
sur les enfants
fréquentant les
écoles des QPV**

Pour plus d'informations

Lucile Vercoutere : Directrice santé publique

Mail : lucile.vercoutere@mairie-valence.fr

Partie II

L'accueil de l'enfant

LOON-PLAGE :
MULTI ACCUEIL ET PREPARATION A LA MATERNELLE

PUBLIC CIBLE

Enfants de 2 mois à 6 ans

PERIODE

Action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE

CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 379 000 €
Contribution de votre collectivité : 178 180 €
Principaux partenaires financiers : Ville/CAF/ familles

DESCRIPTION DE L'ACTION

3 types d'ACCUEIL pour 20 places simultanément.
- occasionnel : 8h45-11h45 et 13h30-17h30. Les parents ont la possibilité de réserver 2 fois par semaine un créneau avec ou sans repas. Les réservations se font sur place de semaine en semaine ou par téléphone.

- régulier : 7h30-18h00 sur max 4 j/sem. Un contrat est établi à l'année ou sur un temps précis selon les besoins, en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète.

- accueil d'urgence : 2 places, accord de la responsable dans le respect de la réglementation.

Age des enfants accueillis : de 10 semaines à 4 ans. Age à l'inscription : 5 mois moyenne.

La fréquentation des enfants en accueil occasionnel augmente en mai-juin, elle concerne essentiellement les 2-3 ans en vue de les préparer à l'entrée à l'école maternelle et de participer aux passerelles avec les écoles. Puis une chute en septembre est constatée car les nouveaux contrats réguliers se mettent petit à petit en place, les nouvelles inscriptions en accueil occasionnel également.

L'utilisation par les familles n'est pas la même selon les saisons : l'hiver, moins d'enfants avec des pics d'absentéisme pour maladie ; mai/juin sont beaucoup plus prisés par les familles, première séparation pour les préparer à l'entrée à l'école.

Le projet de l'accueil des 2-3 ans favorise la hausse de fréquentation : durant ces 2 matinées, un contrat est établi avec les familles et il y a peu d'absentéisme.

Pour l'accueil occasionnel, les familles utilisent la collectivité pour permettre à l'enfant de se détacher d'eux progressivement, 1ères séparations, être en contact avec d'autres enfants du même âge, première étape de socialisation en vue de l'entrée à l'école maternelle.

La grande difficulté est la gestion des 3 modes d'accueil où les besoins des familles sont différents : pour certaines, les réponses doivent être rapides, d'autres demandent des changements voire une révision du contrat. Les points positifs :

travail engagé avec les familles, le rôle de l'équipe et l'importance des transmissions, de l'écoute et des échanges partage des informations entre les différents services du centre socioculturel qui permet aux familles de trouver un soutien et d'avancer.

partenariat avec le CMP.

l'équipe du multi accueil est très à l'écoute de la progression de ces enfants et les accueille avec leur particularité, recherche d'animation, meilleure connaissance du handicap, ajuste sa pratique professionnelle, ouverture d'esprit. Les familles reconnaissent notre professionnalisme, cela facilite les échanges, ils osent parler de leur inquiétudes, angoisses ou de leurs avancés.

Le cheminement d'une famille face à l'acceptation du handicap de son enfant.

Les familles utilisent le Multi Accueil selon leur besoin de garde mais également pour permettre à leur enfant d'être avec d'autres enfants de leur âge, favoriser la socialisation, la séparation.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Le repérage des familles par les professionnels de la pmi, du centre socioculturel mais aussi les relations de voisinage des adhérents du centre socioculturel

La ville déclare que cette action n'a pas été pensée dans le but de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Action dans le cadre du projet social du centre socioculturel de Loon Plage dont 1 des axes est la santé, le second la parentalité et le 3^{ème} le pouvoir d'agir

PARTENAIRES

CAF/DEPARTEMENT (PMI) /VILLE/CENTRE SOCIOCULTUREL

Action
UNIVERSELLE

en

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Yveline Goussé : Directrice du centre socioculturel de Loon Plage

Mail : csc.loon.plage@wanadoo.fr

PUBLIC
CIBLE

Les enfants
de moins de
6 ans

PERIODE

Depuis
2004 : Action
récurrente
renouvelée
chaque
année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel
(estimé ou
réel) : 74 475
€

Contribution
de votre
collectivité :
50 662 €

Principaux
partenaires
financiers :
Ville/CAF

DESCRIPTION DE L'ACTION

Accueil ouvert à tous les enfants accueillis par une assistante maternelle

Pour l'assistante maternelle :

- Se rencontrer et échanger autour de la pratique professionnelle des asmats.
- Sortir du quotidien.
- Ne pas être seule.
- Développer ses compétences et avoir des nouvelles idées d'activités.
- Pouvoir réaliser des activités diversifiées.
- Avoir du matériel mis à disposition.
- Lui permettre de mieux cerner les capacités des enfants.

Pour l'enfant :

- C'est une expérience de la collectivité, en sécurité avec l'adulte référent qu'est l'assistante maternelle.
- Lui permettre une ouverture vers les autres (enfants et adultes).
- Pouvoir découvrir d'autres activités, explorer, manipuler, imaginer, observer et s'exprimer par le biais de différentes activités (peinture, comptines...)
- Lui permettre d'avoir des activités adaptées à son besoin et/ou son âge.
- Passer un moment privilégié autour du jeu avec l'adulte.
- Apprendre le partage.

Action
UNIVERSELLE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Les enfants qui n'ont pas le moyen de garde en collectivités peuvent bénéficier d'animations épanouissantes grâce à ces temps formalisés qui permettent également la socialisation et la possibilité pour les assistantes maternelles de monter en compétences

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Dans le cadre du projet social du centre socioculturel de Loon-Plage dont 1 des axes est la santé, le second la parentalité et le 3ème le pouvoir d'agir. Existence du réseau des relais des asmats pilote par la caf

PARTENAIRES

CAF, DEPARTEMENT (pmi, ut), VILLE, CCAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Yveline Goussé : directrice du centre socioculturel de Loon Plage

Mail : csc.loon.plage@wanadoo.fr

PUBLIC CIBLE

Enfant sde 2 a
17 ans en
situation de
handicap

PERIODE

Depuis
2004 :
Action
récurrente
renouvelée
chaque
année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé
ou réel) : 59 502
€
Contribution
de votre
collectivité :
594 €
Principaux
partenaires
financiers :
CAF/VILLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Développer l'accueil des enfants en situation de handicap et leurs familles en milieu ordinaire. Lutter contre les discriminations en faveur de la cohésion sociale, de l'éducation à la citoyenneté et à la mixité des publics. Favoriser les échanges en tous points (culturels, intergénérationnels...) pour créer du lien.

Sensibiliser le public, les habitants au handicap. Valoriser les jeunes en situation de handicap auprès des parents et pour eux-mêmes. Sensibiliser les professionnels (animateurs, personnel du multi accueil) au handicap. Impliquer des parents dans l'accueil de leur enfant. Créer un partenariat avec les structures locales.

2 enfants + des enfants ayant un PAI

- Accueil des enfants et de leur famille.

- Travail en partenariat avec la maman et l'éducatrice de l'enfant.

Des ateliers « cuisine » ont été mis en place lors des mercredis et durant lesquels la maman de l'enfant autiste a été invitée à participer. Bonne participation de la maman, bons échanges qui permettent un bon suivi de l'enfant.

Projet d'un après-midi autour du handicap sous forme de jeu aura lieu en décembre : différents types de handicaps seront présentés afin de sensibiliser les enfants sur le sujet.

Action CIBLEE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Renforce l'estime de soi et change le regard des autres. Renforce les compétences parentales mises en œuvre lors de leur participation.

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Dans le cadre du projet social du centre socioculturel de Loon-Plage dont 1 des axes est la sante, le second la parentalité et le 3eme le pouvoir d'agir. Existence du réseau des relais des asmats pilote par la caf

PARTENAIRES

CAF/CCAS/DEPARTEMENT/CENTRE SOCIOCULTUREL/VILLE/ASSOCIATIONS LOCALES

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Yveline Goussé : directrice du centre socioculturel de Loon Plage

Mail : csc.loon.plage@wanadoo.fr

PUBLIC
CIBLE

Enfant de 2
à 10 ans

PERIODE

Depuis 2014 :
Action récurrente
renouvelée
chaque année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : environ 37
471 €

Contribution de
votre collectivité :
23 185 €

Principaux
partenaires
financiers :
CAF/VILLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Découverte de différentes façons de se bouger autour d'ateliers divers (wii dance, zumba, relaxation, relais...). et avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires, certains enfants ne peuvent plus pratiquer une activité sportive régulière. Sensibilisation de l'importance de faire une activité sportive pour la santé.

Travail en partenariat avec les différentes associations sportives de la ville.

Action réalisée une fois par période (entre chaque vacances).

Apprécié par les enfants, cela leur permet de se défouler après une longue journée d'école. Mise en place d'ateliers sportifs en faisant appel à des partenaires (basket, tennis, ping-pong...).

19 janvier 2016 : 51 enfants 2-11 ans, 7 parents et un petit frère, 8 animateurs et 1 adjointe.

9 mars 2016 : 42 enfants 2-11 ans, 7 parents, 8 animateurs et 1 adjointe.

10 mai 2016 : 33 enfants 2-11 ans, 5 parents, 8 animateurs et 1 adjointe.

18 octobre 2016 : 65 enfants 2-11 ans et 18 parents, 8 animateurs et 1 adjointe.

29 novembre 2016 : 84 enfants de 2 11 ans, 11 parents, 10 animateurs et 1 adjointe.

Été 2016 : 10 séances, initiation au tennis, 8 enfants de 4 à 6 ans différents à chaque fois, 3 animateurs différents à chaque séance.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Possibilité pour chaque enfant quel que soit son origine et sa situation familiale de bénéficier d'activités accessibles à tous et de prendre plaisir dans des habitudes de vie dès le plus jeune âge. La participation des parents renforce la relation avec leurs enfants et entre parents différents. Le bien être ressentit est une valeur ajoutée pour démarrer dans la vie...

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Dans le cadre du projet social du centre socioculturel de Loon-Plage dont 1 des axes est la santé, le second la parentalité et le 3ème le pouvoir d'agir

PARTENAIRES

CAF/CCAS/DEPARTEMENT/CENTRE
SOCIOCULTUREL/VILLE/ASSOCIATIONS LOCALES

Action CIBLEE

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Yveline : Goussé : Directrice du centre socioculturel de Loon Plage

Mail : csc.loon.plage@wanadoo.fr

PUBLIC
CIBLE

Enfants de 2
mois à 4
ans: en
difficulté
sociale ou
porteurs de
handicap

PERIODE

Depuis
2001 : Action
récurrente
renouvelée
chaque
année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : 61 060 €
Contribution de
votre collectivité :
45 060 €
Principaux
partenaires
financiers : CAF
au titre du CEJ

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2001, La Ville de LORIENT a souhaité, au travers du Service Enfance, travailler sur l'amélioration de la qualité du service auprès des enfants et de leur famille en recrutant une psychomotricienne, puis un agent d'accompagnement individuel de l'enfant en difficulté. A ce moment, l'action de la psychomotricienne se situait dans :

- L'accompagnement de l'enfant (individuellement et au sein de son groupe),
- La sensibilisation de l'équipe éducative sur des sujets qui relèvent de ses compétences : le développement psychomoteur et sensoriel, l'expression, l'épanouissement, la motricité fine, la motricité globale...

Action CIBLEE

Très vite, ce nouveau regard, a paru un outil essentiel pour l'accompagnement des enfants en difficulté mais aussi parfois, pour un dépistage précoce et de prévention auprès du jeune enfant. En fonction des constats effectués, la Ville de LORIENT a souhaité développer un réseau visant à rendre encore plus qualitatif l'accueil de l'enfant en situation de handicap, même s'il est à noter que les enfants porteurs de handicap ont toujours été accueillis dans les crèches municipales lorientaises. Un contrat tripartite est désormais signé entre la famille, le milieu médical, les accueillants de l'enfant et la directrice de la structure d'accueil.

Les missions de la psychomotricienne ont évolué vers :

- outre l'accompagnement des groupes d'enfants et la sensibilisation du personnel,
- la mise en place et le suivi du projet individuel de chaque enfant en difficulté (ou en situation de handicap),
- le soutien auprès de l'auxiliaire d'accompagnement qui intervient auprès de l'enfant en difficulté,
- l'animation d'un réseau « handicap » sur la Ville de LORIENT.

Le réseau « handicap » est constitué d'associations locales et d'institutions. C'est une instance d'échanges, de réflexions et de propositions sur l'évolution des textes législatifs, sur des projets novateurs à mettre en place auprès de l'enfant en situation de handicap.

⇒ L'objectif est la poursuite et le renforcement du travail effectué depuis ces dernières années. L'équipe est composée d'

- **une psychomotricienne titulaire :**
 - à 70 % sur l'animation des ateliers de psychomotricité pour tous les enfants,
 - à 30 % sur un rôle de conseil, d'information et d'orientation de l'équipe dans l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap, sur la participation et l'élaboration du projet individuel de chaque enfant, sur le lien avec les différents intervenants, sur la planification des interventions de l'agent d'accompagnement, et sur la fonction de référente.
- **une psychomotricienne contractuelle :**
 - 21 heures par mois,
- **un agent d'accompagnement :**
 - De formation « auxiliaire de puériculture », cet agent continue à suivre diverses formations sur la prise en charge du handicap.

Leurs missions principales continueront à être orientées sur :

L'intervention auprès de l'enfant :

- Suivi et accompagnement des enfants en difficultés,

- Mise en place des moyens pour atteindre les objectifs définis en matière de socialisation, d'autonomie et d'épanouissement,
- Participation au projet d'accompagnement,
- Observation et écoute de l'enfant pour mieux comprendre ses besoins.

Le soutien et l'accompagnement des équipes éducatives :

- Liaison entre l'enfant, la famille et l'équipe éducative,
- Capacité à proposer des adaptations sur tout ce qui est environnemental : aménagement de l'espace de vie ou du matériel proposé à l'enfant,
- Réflexion avec l'équipe éducative du fait du regard spécifique sur l'enfant.

La poursuite du travail en réseau :

- Absolument nécessaire avec « les partenaires » qui interviennent autour de l'enfant,
- Le lien avec les structures spécialisées doit être entretenu dans l'intérêt des enfants et de leurs familles

Une psychologue complète ce dispositif dans le cadre d'analyse de pratiques afin principalement d'aider les équipes qui sont en souffrance lors de cas (de plus en plus fréquents) qui sont lourds à porter en dehors de la présence de l'agent d'accompagnement.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Cette action est bénéfique pour l'accompagnement (des enfants et des équipes) et participe à l'intégration des enfants en difficultés. Les familles bénéficient également de l'écoute de professionnels en tant que de besoin. Une convention tripartite est passée avec les familles, les accompagnantes et le milieu médical qui suit l'enfant. *L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé*

PARTENAIRES

Médecins, CAMSP

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Nadine Royant : Responsable du service Enfance

Mail : nroyant@mairie-orient.fr

PUBLIC
CIBLE

Les enfants de 0/3 ans de la ville de Lyon et leurs familles (soit en 2015 : 18 826 enfants).

PERIODE

Action récurrente

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Ville de Lyon a mené entre 2012 et 2015 un large travail collaboratif, réunissant des professionnels de crèche de tout corps de métier, des parents, des experts PE, des organismes de formation, des médecins, des psychologues...) afin d'élaborer son **Référentiel EDUCATIF**.

Ce document, qui comprend un volet « famille » et un volet « enfant » pose les bases du travail des professionnels en structure petite enfance, au regard des valeurs éducatives portées par la Ville (respect de la place de chacun, confiance et co-éducation, contribution au lien social sur les territoires, valeurs d'ouverture, de tolérance et respect de la laïcité).

Le référentiel Educatif est construit comme un outil de travail pour accompagner les professionnelles dans leur réflexion et dans l'évolution de leurs pratiques.

4841 places en EAJE municipal et associatif sur l'ensemble du territoire. (1945 en gestion municipale).

Au cours de l'année 2015, près de 13.000 enfants de 0/3 ans ont pu être accueillis dans une structure (sur des durées variables)

Action
UNIVERSELLE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

L'accueil du jeune enfant et de sa famille au sein des EAJE municipaux, est pensé dans le respect des pratiques familiales (co-éducation) et dans le respect de l'enfant, un être en devenir dont il faut prendre soin, afin de favoriser le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Notamment pour des enfants et des familles en situation de fragilité (de tout ordre), le contexte professionnel bienveillant est favorable à restaurer l'estime de soi, prendre confiance dans ses capacités...

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

PARTENAIRES

CAF – PMI – gestionnaires associatifs

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

Juliette Descos : Coordinatrice petite enfance/Direction de l'Enfance /Ville de LYON

Mail : : juliette.descos@mairie-lyon.fr

LYON :
ALIMENTATION (CUISINE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL JEUNES
ENFANTS (EAJE) – INCITATION A L'ACTIVITE PHYSIQUE)

PUBLIC
CIBLE

Les enfants de 0/3 ans accueillis dans les eaje municipaux quel que soit leur temps d'accueil.

PERIODE

Action
récurrente
chaque année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cuisine sur place en respectant le développement des enfants et le développement durable (produits de saison, avec 25% de produits « bio », approvisionnement local) :

Les repas proposés aux enfants sont préparés dans les EAJE : Les besoins quantitatifs et qualitatifs évoluent progressivement et régulièrement pour les enfants entre 0 et 3 ans.

Action UNIVERSELLE

La diversification alimentaire proposée entre 4 à 6 mois, selon le rythme d'introduction des aliments instauré à domicile par les parents, permet la **découverte progressive** de différents aliments et la **tolérance immunitaire** de ceux-ci. Les quantités nécessaires à chaque enfant évoluent également au fil des semaines, de même que les textures proposées (alimentation mixée, moulinée, écrasée, morceaux...) en fonction du développement et du comportement de l'enfant. Les repas sont préparés au sein même des établissements par des cuisinières formées et accompagnées par une diététicienne et une responsable hygiène. Cette cuisine in situ permet de s'adapter aux besoins de chacun : enfants allergiques à certains aliments, pathologies chroniques nécessitant un régime spécifique, diversification très progressive pour les grands prématurés... Cette flexibilité permet l'inclusion des enfants avec des besoins particuliers tout en respectant le moment de partage et de socialisation que représentent les repas en crèche. Elle prévient également la détérioration précoce du capital santé. La qualité des plats et des produits proposés participe au développement psychomoteur de l'enfant (mastication, coordination, etc.), prévient les pathologies d'immunité et participent au bon rééquilibrage nutritionnel, notamment pour les populations fragiles.

Une action particulière en 2016 : M'BEBE , Manger Bouger Être Bien en EAJE en réponse à l'appel à projet PACAP de l'ARS, pour les crèches municipales de quartiers QPV de Lyon 8 (Mermoz et Etats-Unis Langlet Santy) et Lyon 9 (Duchère et Vergoin). L'objectif général était de prévenir le surpoids et l'obésité dès le plus jeune âge en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), en contribuant à la réduction des inégalités sociales de santé dans les quartiers prioritaires de Lyon.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

La posture de la Ville De Lyon de proposer aux enfants accueillis dans les crèches municipales des repas réalisés sur place à partir des produits bruts relève d'un objectif de prévention santé. Au-delà de la composition même des menus (produits de qualité, frais, cuisinés sur place sans excès de sel, sucre, graisse ou autre additifs), c'est aussi l'éducation au goût, (diversité des saveurs et des textures). Les populations « fragiles » sont d'autant plus bénéficiaires de cette politique qu'elles ne disposent pas toujours des ressources pour proposer à leur enfant une alimentation préservant le capital santé.

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dr Françoise Reigner : Directeur médical- Direction de l'Enfance – Ville de LYON
Mail : francoise.regnier@mairie-lyon.fr

PUBLIC
CIBLE

Les enfants de 0/3 ans accueillis dans les EAJE municipaux quel que soit leur temps d'accueil. (1 945 places/ 5 183 enfants en 2015).

PERIODE

Action
récurrente
chaque année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

Prévention précoce de tout facteur de risque médico-psycho-social ayant une incidence sur le développement des enfants, avec les 3 niveaux de prévention : Primaire : vaccination, .../Secondaire : dépistage, .../Tertiaire : accueil des enfants avec un Projet d'Accueil Individualisé, porteur de Handicap, ...

Le service : Une équipe de professionnels, dirigée par un médecin pédiatre, avec **6 médecins titulaires (4,5 ETC) 5 psychologues titulaires (5 ETC), 2 orthoptistes (0,7 ETP), et 2 infirmières en position de continuité médicale** .

Un exemple de lutte contre les ISS : le dépistage orthoptiste réalisé chez tous les enfants accueillis à partir de l'âge de 9 mois, depuis l'année 1999/2000.

La maturation du système visuel se développe chez l'enfant avec une période capitale avant 4 ans. Ce dépistage précoce, permet un diagnostic et une prise en charge adaptée, prévient l'apparition de séquelles importantes, tant du point de vue médical que social et psychologique. Compte tenu des délais de consultations auprès des ophtalmologues, les réponses concernant les pathologies dépistées et les traitements peuvent être décalées jusqu'à un an.

Action UNIVERSELLE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

L'impact de l'intervention du pôle Santé sur les ISS est remarquable sur le plan de la prévention et de l'accompagnement individuel des enfants et de leur famille.

Porté par chaque professionnel auprès des parents : Conseils adaptés au contexte familial, éducatif, culturel, sur les rythmes de vie, l'alimentation, la vaccination....

Demande en forte augmentation liée à l'évolution sociétale :

- augmentation des séparations parentales précoces avec conflits éducatifs, violences conjugales...
- augmentation de l'accueil d'enfants en parcours migratoires nécessitant un accompagnement spécifique de la part du psychologue et du médecin
- mode des écrans en explosion, recherche de conseils et d'informations sur internet source de confusions ou d'incompréhensions
- société de l'immédiateté, interpellant la notion des limites (2-3 ans), de cadre, de repères.
- Intervention liée au contexte français actuel du débat autour de la vaccination qui nécessite une mobilisation importante des médecins et des infirmières.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville

PARTENAIRES

Médecins et paramédicaux hospitaliers ou libéraux, PMI, CMP, CAMPS, lieux d'accueil parents-enfants...

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Dr Françoise Reigner : Directeur médical- Direction de l'Enfance – Ville de LYON

Mail : francoise.regnier@mairie-lyon.fr

METZ :
**UN MODE D'ACCUEIL POUR TOUS : UN ACCUEIL PERSONNALISE POUR LES
ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0 à 6
ans en situation
de handicap

PERIODE

Action recurrente,
renouvelee
chaque annee
depuis aout 2016
(date de
l'ouverture du
multi-accueil
« charlemagne »

**TERRITOIRE
CONCERNE**

La commune

BUDGET

Principaux
partenaires
financiers : CAF

DESCRIPTION DE L'ACTION

A Metz, l'offre d'accueil est complète et variée pour
s'adapter au plus près des besoins des familles, quelle
que soit leur situation.

L'objectif est de proposer une solution d'accueil
personnalisée aux familles dont un enfant est porteur
d'un handicap.

Pour ce faire, un EAJE de 25 places dispose de 7 places
destinées en priorité à des enfants en situation de handicap

(Cf le Projet d'établissement du multi-accueil « CHARLEMAGNE).

Leur
accueil est également possible dans les 13 autres EAJE municipaux si les conditions
sont rassemblées pour s'adapter à la situation de l'enfant, en prenant en compte le
rythme des soins, l'infrastructure et le personnel.

L'accueil est organisé en fonction des besoins et attentes de la famille, de la situation
de l'enfant en concertation avec le médecin de crèche et de la puéricultrice référente
du projet d'accueil des enfants porteurs de handicap.

Un agent de puériculture spécialisé est chargé d'accompagner individuellement ces
enfants. Il intervient dans les différents EAJE concernés sur la base d'une
programmation qui tient compte de la présence de l'enfant, du projet
d'accompagnement qui aura été négocié (aide au repas, proposition d'activités
spécifiques...)

Action CIBLEE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Faciliter le retour à l'emploi des parents d'enfants en situation de handicap.

Favoriser le « vivre ensemble » dès le plus jeune âge

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : contrat local de sante, atelier sante ville, contrat de ville

PARTENAIRES

SESSAD, CAMSP, PMI

Pour plus d'informations ...

Stéphanie François : médecin de crèche

Mail : medecin-creche@mairie-metz.fr

METZ :
**UNE TRANSITION EN DOUCEUR ENTRE LA PRIME ENFANCE ET L'ÉCOLE
MATERNELLE**

PUBLIC CIBLE

Enfants de 2/3 ans
(dans l'année qui
précède leur
entrée à l'école
maternelle).

PERIODE

Action récurrente,
renouvelée chaque
année et qui
débutera en juin
2017

**TERRITOIRE
CONCERNE**

La commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'annexe au PEDT définit un ensemble de dispositifs visant à permettre à tous les enfants, quel que soit leur mode d'accueil, de gagner en autonomie, de se socialiser et de se préparer à la scolarisation.

Le projet « Transition vers l'école » propose de solutions concrètes au sein des EAJE municipaux et des ludothèques (cf le Projet « Transition vers l'école »). Il s'inscrit dans les principes figurants dans l'annexe au PEDT de Metz. Il respecte le postulat développé par Mme GIAMPINO dans son rapport lorsqu'elle affirme qu'« il est acquis que la petite enfance doit être pensée en continuité de la naissance à 6 ans tout en considérant que « les 3 premières années ont des caractéristiques spécifiques sur les plans : physique, affectif, émotionnel, et social ».

Ainsi, dans l'objectif de contribuer à développer l'autonomie de l'enfant, tant sur le plan affectif que physique, de lui donner des occasions multiples d'expérimenter le "vivre ensemble", des ateliers "EveilToi" sont programmés à l'intention des enfants dans l'année qui précède leur entrée en maternelle. Un accent particulier est mis sur l'éveil au langage (Cf le Projet d'Eveil au Langage »)

Les ateliers sont programmés:

dans les crèches à destination des enfants accueillis régulièrement ou occasionnellement, en unité collective ou chez les assistantes maternelles municipales.

dans les ludothèques à l'intention des enfants accompagnés de leurs parents ou d'un adulte de référence

lors des temps collectifs organisés par les relais assistants maternels de Metz (RAM) pour les enfants accueillis chez des assistants maternels privés.

**Action
UNIVERSELLE**

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Mettre tous les enfants en situation de s'épanouir et d'accéder à la pleine réussite éducative et renforcer ainsi l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Plan d'éducation locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable

PARTENAIRES

Education Nationale, ludothèques, dispositif passerelle

Pour plus d'informations

Isabelle Soudier-Spetz : Directeur du pôle petite enfance de la ville de Metz

Mail : lsoudier@mairie-metz.fr

ACCUEIL DE L'ENFANT

PUBLIC CIBLE

Les parents qui souhaitent un mode d'accueil et qui ont un enfant accueilli dans un EAJE municipal

PERIODE

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

TERRITOIRE CONCERNE

La commune

METZ : UN PROJET EDUCATIF QUI PREND EN COMPTE LES PARENTS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les parents doivent pouvoir bénéficier d'informations simples et accessibles sur l'ensemble des questions qui se posent à eux au moment de l'arrivée d'un enfant.

Reconnus comme premiers éducateurs de leur enfant, ils sont naturellement associés et consultés pour tout ce qui le concerne au sein du Multi-Accueil.

**Action
UNIVERSELLE**

Il en résulte 3 objectifs à leur intention (cf le Projet Educatif Petite Enfance) :

INFORMER : Guider la recherche d'un mode d'accueil

ACCOMPAGNER : Préparer l'éloignement de leur enfant

ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Anticiper l'accueil pour apporter plus de sérénité aux parents et faciliter la phase de familiarisation

Associer les parents pour renforcer la confiance et s'inscrire dans une démarche de coéducation

La ville déclare que cette action n'a pas été pensée pour réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Ludothèques, LAPE, le chargé de mission parentalité

Pour plus d'informations

Annette Fromot : coordinatrice petite enfance du pôle de Metz

Mail : afromonot@mairie-metz.fr

PUBLIC CIBLE

Les enfants de 3
mois à 4 ans de
milieux socio-
économiques divers
qui fréquentent les
Eaje

PERIODE

Action récurrente,
renouvelée

TERRITOIRE
CONCERNE

Progressivement
l'ensemble des
établissements
d'accueil du jeune
enfant municipaux
situés sur la
commune

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : 25200€
Contribution de
votre collectivité :
5200€
Principaux
partenaires
financiers : CAF de
l'Hérault

DESCRIPTION DE L'ACTION

Au regard du constat d'études menées sur la disparité des acquisitions langagières entre enfants issus de milieux sociaux-culturels favorisés ou non, la ville de Montpellier a souhaité s'engager dans le dispositif « Parler Bambin » afin de lutter contre les déterminismes sociaux.

L'objectif est de :

- favoriser l'égalité des chances dès la petite enfance en développant et en améliorant au quotidien les interactions langagières entre l'enfant et les professionnels.

- Sensibiliser les parents au plaisir et à l'intérêt de la conversation avec leur enfant.

- Proposer des ateliers langage qui vont permettre et donner envie à l'enfant de s'exprimer grâce au support pédagogique privilégié qu'est le livre.

Tous les personnels d'un même établissement, reçoivent une formation dispensée par des formatrices nationales, afin d'acquérir des connaissances sur le développement du langage chez le tout-petit et de s'approprier les postures professionnelles qui leur permettront la mise en œuvre du dispositif « Parler Bambin ».

**ACTION
UNIVERSELLE**

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

A ce jour, nous ne disposons pas encore d'éléments précis sur l'impact du dispositif mais des outils d'évaluation nous permettront à terme de disposer d'éléments objectifs.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plan : Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable

PARTENAIRES

Agence Nationale des Solidarités actives et leur réseau national de formateurs

Pour plus d'informations...

F. Roussel : Responsable Mission Projets Educatifs

Mail : francoise-roussel@ville-montpellier.fr

PUBLIC
CIBLE

Des jeunes
enfants de 0
à 3 ans

PERIODE

Nouvelle
action en
teste

TERRITOIRE
CONCERNE

Quatre
établisseme
nts pilotes
municipaux

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis septembre 2013, La direction Petite Enfance de la Ville de Nantes, dans sa politique de Réussite Éducative, a mis en place une expérimentation du programme « PARLER BAMBIN ».

Ce programme initié par le Docteur Zorman (chercheur au laboratoire des Sciences de l'éducation de l'université Pierre-Mendès France de Grenoble) vise à développer les compétences langagières des enfants de 0 à 36 mois et cherche à mener une action de prévention des troubles du langage. Son équipe a accompagné la formation initiale des agents.

Cette expérimentation se caractérise par une action de prévention précoce des troubles du langage des enfants de 0 à 36 mois via le dispositif « PARLER BAMBIN » dans quatre établissements municipaux pilotes afin d'améliorer l'acquisition des compétences langagières des enfants accueillis. Au total, ce sont plus de 200 enfants qui bénéficient du dispositif pour une expérimentation menée sur 3 ans.

Cette expérimentation comporte également une partie évaluative confiée au CREN (Centre de Recherche en Éducation de Nantes) de l'Université de Nantes. Cette évaluation a 2 objectifs : l'accompagnement des pratiques des professionnelles et la mesure de l'impact de l'expérimentation sur les pratiques langagières des enfants. Les 4 multi-accueil pilote étant analysés en comparaison avec 4 multi-accueil témoins.

En pratique la mise en place du programme « Parler Bambin » consiste en la mise en œuvre :

- du bain de langage pour tous, quotidiennement : Il s'agira non plus de parler à l'enfant, mais de converser avec lui (« parler avec »). Cela suppose un réel changement de posture professionnelle pour l'ensemble des agents qui interagissent avec les tout-petits.
- d'« ateliers langage » par groupe de 2 avec 1 adulte, pour les enfants « petits parleurs » qui bénéficient d'activités de langage interactives à l'aide de supports type livres ou jeux, pendant 10 à 15 minutes et répétées 2 à 3 fois par semaine. Pour ses enfants « petits parleurs » une consultation médicale dédiée est organisée afin de détecter des problématiques médicales nécessitant une prise en charge particulière.
- d'une implication des parents afin de permettre une poursuite de la stimulation à la maison.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Cette action de prévention primaire a pour objectifs de favoriser le bien-être du tout petit dans sa relation à l'autre en l'encourageant dans sa communication orale. Il s'agit également d'améliorer la qualité de l'accueil par une prise en charge globale du jeune enfant en favorisant l'évolution des pratiques professionnelles dans le champs de la communication du jeune enfant et en impliquant les parents simultanément avec les professionnels dans le développement de l'enfant, ce qui in fine participe à la réduction des inégalités sociales de santé.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Participation du centre de recherche en Education de Nantes

Action testée de
manière CIBLEE

PUBLIC CIBLE

Enfant de moins
de 6 ans des 24
multi accueils
municipaux

PERIODE

Depuis
septembre 2012

TERRITOIRE
CONCERNE

Commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'amblyopie est une pathologie fréquente qui touche 3 à 5 % de la population générale. Présente dans l'enfance, elle peut n'avoir aucun signe d'appel mais entraîne une diminution de la qualité de vie chez l'adulte diminuant la motricité fine (coordination œil/main), limitant l'accès à certains métiers comme l'armée ou le transport de personnes et rendant l'adulte vulnérable en cas de perte de l'œil sain à cause d'un accident ou d'une maladie.

Un diagnostic précoce avant l'âge de 6 ans permet une récupération qui peut être totale.

La ville de Nantes, une action de prévention des troubles visuels, pour les enfants fréquentant les 24 multi-accueils municipaux. En préalable au dépistage, les parents remplissent un questionnaire destiné à rechercher des facteurs de risque amblyopes.

Réalisé par les élèves orthoptistes, des tests simples à réaliser (photographie du reflet cornéen, étude de la fixation binoculaire puis monoculaire, réaction à l'épreuve d'occlusion, cover-test, examen de la motilité oculaire, test de réfraction automatique sans cycloplégique) mettent en évidence amblyopie ou facteurs amblyogènes.

Les enfants sont à l'issue répartis en trois groupes à risque ou non de présenter des troubles visuels (A : examen ophtalmologique rapide souhaitable, B : examen ophtalmologique souhaitable sans urgence, C : pas de suivi souhaitable). Les parents des groupes à risque A et B sont alors invités à prendre rendez-vous pour une consultation avec un ophtalmologiste soit au CHU, soit en libéral.

Depuis 3 ans, parmi les 3900 enfants ayant participé au dépistage et consulté un spécialiste, 25 % présentait une pathologie avérée telle que trouble de la réfraction, amblyopie ou strabisme.

PARTENAIRES

En partenariat avec le service d'ophtalmologie du Pr Weber du CHU Hôtel Dieu de Nantes, propose depuis septembre 2012 Transversalité de la politique

Pour plus d'informations

Angélique Le Calvez et Laure Béjeau : Médecins Petite Enfance de la Ville de Nantes

Mail : laure.bejeau@mairie-nantes.fr

**ACTION
UNIVERSELLE**

ACCUEIL DE L'ENFANT

ORLEANS : RESERVATION DE PLACES POUR LES FAMILLES EN GRANDE VULNERABILITE EDUCATIVE

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0-5 ans

PERIODE

Action renouvelée chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : entre 50 000 à 60000 euros par an

Contribution de votre collectivité : Moyen humain (temps d'accompagnement dédié à ses familles est important : réunion avec PMI...) et reste à charge financier en fonction du coût place de la structure
Principaux partenaires financiers : 40 681 euros financés par le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales dans le cadre du versement du CEJ et de la prestation de service unique

DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2001, Le Conseil Départemental réserve des places en crèche collective pour les familles orientées par la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.). En effet, dans le cadre du Schéma Départemental Enfance Famille, le Conseil Départemental du Loiret souhaite faciliter l'accueil au titre de la prévention précoce des jeunes enfants de parents en situation de fragilité et rencontrant des difficultés parentales, dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

Ces places réservées sont régies par une convention entre le Conseil Départemental et le C.C.A.S. Les termes de la convention prennent en compte les difficultés rencontrées par de nombreuses familles sur Orléans tant sur le plan éducatif que social, ce dispositif répond à plusieurs objectifs :

- pour l'enfant : cet accueil concourt à la prévention des troubles du développement, des difficultés relationnelles et aide à préparer la séparation d'avec le milieu familial en vue de l'entrée en maternelle ;
- pour les parents : il facilite et développe l'exercice de la fonction parentale et concourt à la lutte contre l'isolement social et l'exclusion.

La convention prévoit la gratuité de l'accueil pour les familles pour une période maximum de 6 mois. Un projet d'accueil individualisé est établi pour chaque enfant accueilli. Et un bilan éducatif et financier est réalisé au bout de 6 mois avec les familles. La convention co-signée entre le Conseil Départemental et le CCAS en 2016 porte sur 6 places.

En dehors de ces places réservées faisant l'objet de cette convention, les professionnels de la PMI orientent de nombreuses familles qu'ils accompagnent auprès des responsables de crèche afin que leurs enfants puissent bénéficier d'un accueil en structure type multi accueil. Il s'agit pour la plupart de familles en rupture sociales et éducatives mais ne nécessitant pas forcément un accompagnement personnalisé.

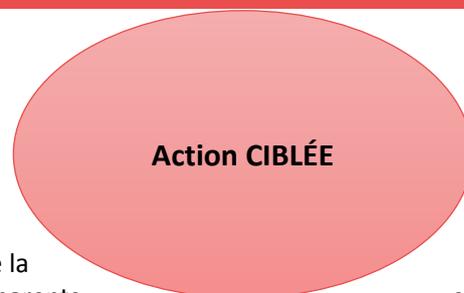
CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Ces familles rencontrent des difficultés tant que le plan éducatif que social et font à ce titre l'objet d'un accompagnement par le service de la PMI. Un accueil des enfants issus dans les établissements d'accueil du jeune enfant gérés par le CCAS d'Orléans permet une intégration sociale de ces familles et une prévention médico-psycho-sociales pour l'enfant.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales.

PARTENAIRES

Conseil Départemental du Loiret-pmi



Pour plus d'informations ...

Agnes Favre : Directrice petite enfance

Mail : agnes.favre@orleans-metropole.fr

PUBLIC CIBLE

Les familles avec enfants âgés de 0 à 6 ans usagers de la structure multi accueil collectif et familial et les enfants âgés de 3 à 6 ans usagers de l'accueil de loisirs sans hébergement maternel dont enfants de familles à bas revenus, enfants issus du quartier prioritaire (contrat ville), enfants souffrant d'un handicap ou maladie chronique

PERIODE

Action renouvelée chaque année de 2017 à 2020

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Commune de Porto-Vecchio a conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Corse du Sud une Convention Territoriale Globale de services aux familles, convention de partenariat qui vise à définir le projet stratégique du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre, à renforcer la cohérence des interventions de la CAF, de la commune et des partenaires institutionnels et associatifs œuvrant sur le territoire. Elle favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs. Elle s'appuie sur l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les partenaires concernés dont l'objectif est d'identifier les besoins prioritaires et les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart entre l'offre et les besoins.

Action
PROPORTIONNÉE

Les objectifs sont :

- d'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- de soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- d'accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- de favoriser l'accès au droit et lutter contre le non recours aux prestations familiales et sociales.

En ce qui concerne le volet petite enfance, il a été prévu d'intégrer des actions Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) du CD2A au sein de notre structure multi accueil, d'intégrer dans les structures existantes les enfants de familles fragilisées par les événements de la vie (enfants souffrant de handicap et de maladie chronique, familles à bas revenus), accompagner la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

C'est une offre basée sur l'Universalisme proportionnée car elle est destinée à tous les enfants de 0 à 6 ans dans la limite des places disponibles avec un accueil d'enfants souffrant de handicap, de maladie chronique et d'enfants de familles disposant de revenus modestes

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Accueil des enfants souffrant de handicap et de maladie chronique compatible avec la vie en collectivité sous réserve que l'établissement dispose des moyens indispensables pour leur apporter la totalité des soins particuliers que leur état de santé exige
« Cette action a été pensée afin de faciliter l'égal accès de tous aux structures »

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville + Convention Territoriale Globale de Services aux Familles

PARTENAIRES

A Af Corse du sud- service PMI du Conseil Départemental 2a

Pour plus d'information ...

Rose Marie Cauvin : Directrice Action et Affaires Sociales

Mail : rose-marie.cauvin@porto-vecchio.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de moins de 3 ans ayant fait l'objet d'un repérage précoce de troubles du spectre autistique

PERIODE

Action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 15322 €
Contribution de votre collectivité : 3064.40 €
Principaux partenaires financiers : CAF 12 257, 60 €

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre du plan autisme 2013-2017, décliné dans le plan régional d'actions autismes 2013-2017, porté par le Centre de Ressources Autisme de Haute-Normandie et le Centre d'Aide Médico-social Précoce (CAMSP) du C.H.U. de Rouen, les équipes du Service Petite Enfance, de la Direction des Temps de l'Enfant ont été sollicitées par le Dr Rosier, pédopsychiatre au C.R.A.H.N., pour accueillir des enfants orientés par le C.A.M.S.P. du CHU, ayant fait l'objet d'un dépistage précoce de Troubles du Spectre Autistique.

La prise en charge spécifique de ces enfants (une dizaine par an), selon le modèle "Early Star Denver Model", s'effectue sur une durée d'un an, lors des rendez-vous thérapeutiques au CAMPS du CHU, lors des temps d'accueil en crèche en présence d'un professionnel spécialisé du CAMSP, au domicile de la famille.

La Ville de Rouen a décidé de dédier 4 places (ETP) pour la mise en œuvre de ce projet. Quatre Crèches ont été ciblées pour l'année 2016-2017: Terre Adélie, Pierre de Lune, l'Île aux Trésors et Pain d'Épices.

Une convention a été signée entre le CHU et la Ville de Rouen afin de fixer les objectifs et d'organiser le rôle de chacun des partenaires dans ce projet. Elle est prévue pour une durée de 3 ans.

Les équipes du CRAHN participent à la formation des professionnels des crèches dans le domaine du repérage précoce des signes pouvant laisser suspecter des Troubles du Spectre Autistique.

Pour la Ville de Rouen, le médecin des crèches, le DR Virginie RIMASSON, a participé activement à la préparation du projet en lien avec le chef de service petite enfance. Elle assure depuis septembre 2016 la coordination du projet. A ce titre, un temps de travail complémentaire, à hauteur de 0.2 ETP lui a été accordé à compter du 01/09/2016. Elle est secondée par Anne LE CARPENTIER, puéricultrice, directrice de la crèche Terre Adélie. A ce jour, 3 enfants sont accueillis dans 3 crèches.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Une prise en charge précoce améliore les troubles chez un enfant suspecté d'autisme, pour une meilleure inclusion en milieu ordinaire.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

TRANSVERSALITE DE L'ACTION

Plan régional d'actions autismes 2013-2017

PARTENAIRES

Centre d'aide médico-sociale précoce (C.A.M.S.P.), Centre ressources autisme Haute Normandie

Action CIBLEE

Pour plus d'informations ...

Nathalie Hulin : Chef de service petite enfance

Mail : Nathalie.HULIN@rouen.fr

**ACCUEIL
SPECIFIQUE
DE L'ENFANT**

**ROUEN :
ACCUEIL D'ENFANTS DE MERES INCARCEREES A LA MAISON D'ARRET DES
FEMMES DE ROUEN**

PUBLIC CIBLE

Enfants de moins de 18 mois resté auprès de sa mère incarcérée à la Maison d'Arrêt

PERIODE

Action récurrente renouvelée chaque année à partir d'avril 2017

TERRITOIRE

Concerne la crèche à proximité de la Maison d'Arrêt de Rouen

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : pas de coût supplémentaires
Contribution de votre collectivité : Aide financière de la Ville à l'association Relais Enfants Parents déjà existante.
Principaux partenaires financiers : CAF, prestation de service unique de droit commun

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de la prise en charge des femmes incarcérées et leur enfant, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Maritime et la Maison d'arrêt de ROUEN travaillent au développement d'actions de réinsertion des personnes détenues et de socialisation des jeunes enfants laissés auprès de leur mère incarcérée.

En effet, l'enfant n'étant pas détenu, sa prise en charge lui offre les conditions nécessaires à son bon développement physique, psychomoteur et affectif. Elle permet également une ouverture sur l'extérieur visant à sa socialisation.

Le projet politique de la Ville de ROUEN pour la petite enfance a pour objectif de développer des actions en faveur de la lutte contre les inégalités sociales. A ce titre, l'accueil d'enfants de mères incarcérées à la Maison d'Arrêt des Femmes de ROUEN au sein des établissements d'accueil du jeune enfant, répond à cet objectif.

Aussi, il a été convenu, dans l'intérêt de chacun des partenaires, qu'ils puissent être accueillis, au titre de l'accueil occasionnel, au multi accueil « Les Cigognes », établissement situé à proximité de la Maison d'Arrêt.

Une convention entre la Ville de ROUEN et le Ministère de la Justice prévoit les modalités d'organisation de cet accueil.

La réservation de créneaux horaires et le transfert entre les établissements, se feront soit par la famille de la détenue, soit par les bénévoles du Relais Enfants-Parents, à la demande de la mère incarcérée.

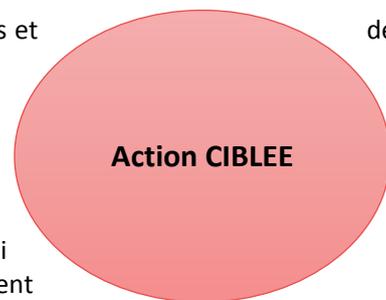
CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Action qui va se mettre en place à compter d'avril 2017. Va permettre la socialisation de l'enfant resté avec sa mère incarcérée et permettre de préparer la séparation à l'âge de 18 mois.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Maison d'Arrêt de Rouen / Association Relais Enfants Parents



Pour plus d'informations ...

Nathalie Hulin : Chef de service petite enfance
Mail : Nathalie.HULIN@rouen.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 10 semaines à trois ans révolus inscrits dans 4 crèches dont 3 en Quartier Politique de la Ville

PERIODE

2017 - 2020

TERRITOIRE

Quartier prioritaire

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 37 250 €
Contribution de votre collectivité : 7450 €
Principaux partenaires financiers : CAF 29800 €

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le programme « Parler Bambin » est un programme de prévention précoce, élaboré par l'équipe du Professeur ZORMAN, en 2008 à Grenoble. Il vise à réduire dès la petite enfance les inégalités de développement du langage, qui affectent plus particulièrement les enfants des milieux dits « défavorisés ».

Les premières évaluations de ce programme mettent en évidence des progrès significatifs et durables des enfants qui y ont participé, bénéfiques pour les acquisitions scolaires ultérieures.

Ce projet « Parler Bambin » repose sur 3 composantes :

- Le renforcement du langage au quotidien des enfants en favorisant des conversations individuelles, lors d'activités ou en créant des situations propices à l'expression des jeunes enfants.
- La mise en place des « ateliers langage » à destination des enfants « repérés comme petits parleurs ». Ces temps d'échanges privilégiés d'une vingtaine de minutes, en petit groupe de 2 ou 3 enfants, à raison de 2 à 3 fois par semaine favorisent l'expression orale des enfants. Le professionnel, qui les anime, s'appuie sur des supports de types imagiers, livres, jouets (dinette, animaux de la ferme...) pour solliciter le langage et la communication.
- L'accord et la coopération des familles. Grâce aux échanges entre professionnels et parents, autour des acquisitions de l'enfant, et au partage d'outils et de savoir-faire, les parents sont encouragés dans leur rôle éducatif. Cette collaboration permet également de créer un environnement éducatif propice aux apprentissages et à l'épanouissement.

Le **Programme de recherche** a pour objectif d'évaluer les effets du dispositif « Parler Bambin », sur les enfants en ayant bénéficié, en comparaison avec un échantillon « témoin ». Elaboré et mis en place par une équipe de chercheurs du Laboratoire dynamique du Langage il se déroulera sur 4 ans et concernera 4 structures « petite enfance », localisées sur des zones dites « sensibles ». Chaque crèche entrera (après tirage au sort) chacune leur tour dans le programme de recherche, à un an d'intervalle. Cette organisation permet de constituer des groupes « tests » et des groupes « témoins » nécessaires à l'évaluation du projet.

Ce protocole se décline en plusieurs phases, avant et pendant la mise en place du programme « Parler Bambin » :

- Formation des professionnels.
- Entretiens et questionnaires à destination des professionnels sur leurs connaissances en matière de développement de l'enfant et leurs pratiques professionnelles.
- Entretiens et questionnaires à destination des parents sur les capacités langagières de leur enfant.
- Visites sur sites par les enquêteurs-experts de la petite enfance.

La recherche porte sur 4 groupes d'enfants (déterminés en fonction de l'âge et date d'entrée dans la structure). Une sélection de 4 enfants par cohorte est déterminée au préalable par les chercheurs et sera évaluée sur plusieurs critères, tels que les capacités langagières, le développement psychomoteur, le développement cognitif, le comportement affectif..., par l'utilisation de différents instruments adaptés à la Petite Enfance.

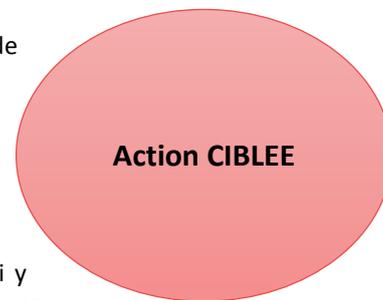
CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Début de l'action en janvier 2017 donc trop tôt pour évaluer l'impact. Toutefois l'impact sur le développement précoce du langage permettra une adaptation plus facile à l'école.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

PARTENAIRES

Agence Nouvelle des Solidarités actives (coordination), Ville du Havre (formation), Ecole d'économie de Paris et Laboratoire dynamique du langage



THIONVILLE
ACCUEILLIR UN ENFANT DIFFERENT EN STRUCTURE COLLECTIVE, PAS A PAS
VERS L'INTEGRATION

PUBLIC CIBLE

Les enfants de 0 à 7 ans et leurs familles

PERIODE

Depuis 2010 action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE

intercommunalité

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 45 600 €
Contribution de votre collectivité : 9 000 €
Principaux partenaires financiers : CAF

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Ville de Thionville affiche une volonté politique de développer l'accueil des enfants porteurs de handicap. Pour appuyer cette politique, le projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap est parfaitement défini par le CCAS pour le pôle petite enfance.

Descriptif :

Le projet vise à :

- Prioriser le handicap pour l'obtention d'une place,
- Inscrire dans le projet d'établissement de tous les établissements de la Ville l'accueil des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique,
- Poursuivre la sensibilisation à cet accueil par des actions de formation
- Avoir une équipe pluridisciplinaire renforcée par l'intervention d'une psychomotricienne et d'un psychologue
- Travailler en étroite collaboration avec la mission handicap de la ville

Action
PROPORTIONNEE
sur le Handicap

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Le soutien de la famille au quotidien est le garant d'une intégration psychosociale de l'enfant et de sa famille. Il favorise le bien être de toute la famille.

La ville déclare que cette action n'a pas été conçue dans le but de réduire les inégalités sociales de santé.

TRANSVERSALITE DE L'ACTION

La mission handicap, la mission santé

Plan : : Appel à projet CAF

PARTENAIRES

CAF, Conseil Départemental, CAMSP, CMPP, SESSAD

Pour plus d'informations...

Martine Girardi : Responsable du Pôle Petite Enfance

Mail : girardi.m@mairie-thionville.fr

PUBLIC CIBLE

Les enfants de 0 à 3 ans

PERIODE

Action récurrente renouvelée chaque année

TERRITOIRE

intercommunalité

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) :
2,7 ETP médecins Petite Enfance

DESCRIPTION DE L'ACTION

La Ville a souhaité accompagner les familles pour l'ensemble des enfants de 0 à 3 ans accueillis en structure de garde municipale (accueil \geq à 2jours), afin de favoriser des orientations et prises en charge précoces en cas de besoin.

En pratique : tous les enfants sont vus en consultation à l'admission quelque soit leur âge ;

des temps d'observation et des consultations de suivi

ont été mis en place pour les enfants repérés, ou à la demande des familles. Ceci est rendu possible par l'implication des équipes terrain et le temps dédié des 4 médecins Petite Enfance de la Direction.

Pour ce faire, sont mis en place : - visites médicales - formation des équipes d'encadrement et de terrain (thématiques : langage, troubles du spectre autistique, développement psycho affectif, approche par les neurosciences...) - temps d'échanges entre médecins Petite Enfance et équipes encadrement et terrain - échanges avec les familles - travail de réseau et de partenariat avec les établissements publics de santé (hôpital, CMP, CMPP, CAMSP)

En chiffres : - 6000 enfants accueillis dans les structures Petite Enfance - 2000 nouveaux enfants chaque année - environ 20 % des enfants sont concernés par une proposition de prise en charge spécifique

Action UNIVERSELLE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Cette action permet l'accompagnement des enfants dont les familles sont éloignées du soin ou plus vulnérables.

La ville déclare que cette action n'a pas été pensée dans le but de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Structures du champ de la santé mentale CHU (services de soins, RéPPOP : réseau de prise en charge de l'obésité pédiatrique,...) Éducation Nationale

Pour plus d'informations ...

Alice Tourrenc : Médecin petite enfance
Mail : alice.tourrenc@mairie-toulouse.fr

Partie III

L'école

AUBAGNE :
PRISE EN COMPTE DE LA PETITE ENFANCE (0-6ANS) ET DES INEGALITES
SOCIALES DE SANTE DANS L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE
DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

PUBLIC CIBLE

Enfants de 3 à 6 ans sur les maternelles (REP et hors REP), périscolaires et accueils extrascolaires

PERIODE

De septembre 2014 a juin 2018
 Action récurrente, renouvelée chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

BUDGET

1 000 000 euros
 Contribution de votre collectivité : intervention des agents territoriaux spécialisés dans les domaines de la santé et du sport + intervention d'associations sportives en Contrats d'Objectifs sur les temps périscolaires et les CLEA maternelles
 Principaux partenaires financiers : CAF, CD 13

DESCRIPTION DE L'ACTION

Développer les actions éducatives visant la facilitation de l'accueil des enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins spécifiques

Périscolaire/TAP/Centres de Loisirs : mise en place des Projets d'Accueils Personnalisés (PAP) en lien avec la psychologue de la direction. Travail en partenariat avec les instances connexes s'occupant de la prise en charge de l'enfant durant son temps scolaire et extra scolaire (SESSAD, ITEP, AEMO, référent scolaire handicap, rencontres équipes éducatives)

Petite Enfance : travail en partenariat avec le CAMSP et l'AEMO

Projet DYS : projet transversal « handicap/culture et parentalité ». 10 actions annuelles diversifiées sur le sujet DYS,

Projet accueil individualisé : Sur tous les temps d'accueil de l'enfant, 2 référents villes (PAI alimentaires et non alimentaires) pour accompagner le suivi des PAI.

Assurer la présence d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)/AVE

Petite Enfance : présence d'une Auxiliaire de Vie pour Enfant (AVE) au sein de l'équipe Petite Enfance

Maternelle : Prise en charge Éducation Nationale

Périscolaire/TAP/Centres de Loisirs : prise en charge Ville sans notification MDPH

Maintenir la mixité sociale

Maternelle : sectorisation scolaire et commissions dérogations

Concourir à l'Éducation nutritionnelle

Petite Enfance : éducation nutritionnelle ☐ ateliers de découvertes 1 fois par mois + temps d'information aux parents 1 fois par an

Maternelle : travail en partenariat avec la société Sogères sur la restauration scolaire

Pratiquer les Dépistages audio-visuel, auditif et dentaire

Maternelles : via les recommandations de l'Éducation Nationale et la mise en place des dispositifs

Participer aux activités sportives

Petite Enfance : baby-gym 2 x 2h par mois avec intervenant du Service des Sports sur tous les sites. Découverte d'activités sportives au sein de tous les MAC. Intervention de 2 agents du Service des Sports

Périscolaire/TAP/Centres de Loisirs : mobilisation des associations sportives au travers des contrats d'objectifs : découverte d'activités culturelles et sportives (organisation par cycle et au choix des enfants)

Mettre en place des Ateliers réussite éducative

Périscolaire: 4 groupes scolaires concernés : Zone REP + une école / Dernière année maternelle et CP. Expérimentation avril 2017 sur 2 sites et mise en place rentrée septembre 2017.

Contrôler la qualité de l'air

Installation de capteurs d'air dans les écoles maternelles et les crèches. Expérimentation de 2 sites pilotes en 2017.



CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Référentiel commun pour tous les services et les équipes opérationnels concernés par le suivi de santé dans le cadre des Projets d'Accueils Individualisés (PAI) alimentaires et non alimentaires : temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Un poste à temps complet d'un psychologue territorial et d'une puéricultrice + un pédiatre référent sur la Ville. Harmonisation des actions autour de la santé sur tous les âges de la petite enfance.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Le PEDT est transverse au sein de la Collectivité et interroge tous les dispositifs existants.

Plans :

- Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville
- Plan d'Éducation Locale, Projet de Réussite Éducative, Plan d'Alimentation Durable
- Plan Local d'Urbanisme
- Agenda 21

PARTENAIRES

Le Préfet, Le DASEN, la CAF
La Ville d'Aubagne

Pour plus d'informations

Laurence Haik : Responsable du pôle périscolaire et péri-éducatif / Direction du Développement Éducatif / Pôle Enfance, Ville d'Aubagne, cadre de santé (infirmière puéricultrice)

Mail : laurence.haik@aubagne.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 3/4 ans de moyenne section inscrits dans écoles maternelles situées en quartier dit zep ont été dépistés

PERIODE

Action récurrente de 2013 à 2016

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire de la ville

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 35000
Contribution de votre collectivité : 16000
Principaux partenaires financiers : **ARS/ Politique de la Ville**

DESCRIPTION DE L'ACTION

Constat : Un taux d'enfants présentant une surcharge pondérale parmi les plus élevés du département : 8,5% à Corbeil-Essonnes pour une moyenne départemental à 5,2% en 2009/2010



Objectifs :

Pour les parents

- Sensibiliser les parents et l'entourage familial de l'enfant sur la prévalence du surpoids.
- Faire prendre conscience que leurs propres comportements lors des achats et au moment des repas constituent des repères importants pour l'enfant.
- Expliquer qu'une alimentation familiale équilibrée peut s'adapter aux besoins de chacun, enfant et adulte.

Pour le personnel encadrant :

- Echanges de pratiques afin de les aider à détecter les difficultés alimentaires. Trouver des clés pour mieux gérer et aborder les sujets avec les parents

Plusieurs dispositifs mis en place :

- « Cafés rencontres »: Parents-Diététicienne-Infirmière-Agent de Prévention-Santé : Discussions autour d'un café, sur différents thèmes en lien avec l'alimentation : Apports nécessaires quotidiens et équilibrés, échanges sur les difficultés au quotidien etc
- Ateliers pédagogiques avec les parents d'enfants en surpoids 1 fois par mois au Centre Municipal de Santé organisés par le Réseau REPOP en lien avec le suivi médical des enfants en surpoids.
- Pour le personnel encadrant : Etudes de cas rencontrés par l'équipe, travail sous forme d'atelier, retour des réflexions, propositions, par un rapporteur de chaque groupe.

Un dépistage IMC est effectué auprès des enfants de moyenne section.

Une fiche bilan est remise à chaque parent.

Suite à ce dépistage un entretien diététique gratuit est proposé aux parents au Centre Municipal de Santé.

Nous pouvons constater que le taux des enfants en surcharge pondérale tend à diminuer.

Par contre un chiffre nous interpelle : celui concernant le taux des enfants en sous poids supérieur à celui des enfants en surpoids. Ceci nous renforce dans l'idée que le personnel encadrant à un rôle à jouer lors des repas. Nous pouvons aisément penser que dans certaines familles un des seuls repas équilibrés de la journée est celui proposé à la cantine

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Amener l'information au plus près du public cible / Soutien à la parentalité et à l'environnement scolaire

Faciliter l'accès aux soins : Mise en place d'entretiens gratuits avec une Diététicienne.

Un certain nombre de personnes dépistées (enfants et adultes confondues) ont entamé un suivi diététique par la suite avec la diététicienne du Centre Municipal de Santé.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé

Partenaires

Education Nationale , Diététicienne, Infirmière,
Service Prévention Santé, Scolaire ville, Petite Enfance, ATSEM, Réseau Répop

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services : santé, éducation, action sociale
Santé Ville, Contrat de Vill

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier

Pour plus d'informations

Tshilenge Birba Cecile : Coordinatrice ASV

Mail : tshilenge.c@mairie-corbeil-essonne.fr

PUBLIC CIBLE

Classes de Grande section maternelle (5-6 ans) de toutes les écoles

PERIODE

Action renouvelée chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 400 euros
Contribution de votre collectivité : 400 euros

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs :

Apprentissage d'une méthode de brossage adaptée aux capacités psychomotrices de l'enfant.
Faire prendre conscience aux enfants de l'intérêt d'un brossage régulier
Sensibiliser parents et enseignants à l'hygiène bucco-dentaire de l'enfant

Procédure et moyens utilisés

Atelier Vidéo

Atelier Brossage de dents (brosse à dent et dentifrice offert à chaque enfant)

Atelier sur table (jeux, coloriage Boubou)

Evaluation donnée au parents (modification de comportement de l'enfant ?)

Outils de l'UFSBDS :

- DVD Boubou
- Maxi-mâchoire et maxi-brosse
- Dent en coupe
- Affiche Boubou
 - Livre « Le loup qui aimait trop les bonbons »
 - Brosse à dents + Dentifrice pour chaque enfant.
 - Dépliant « à chaque âge son brossage » pour expliquer la méthode boubou aux parents.



CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Tous les enfants de 5-6 ans ont le même discours et sont sensibiliser à l'intérêt d'un brossage régulier.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

Pour plus d'informations ...

Sandra Sorin : Infirmière Promotion de la Santé

Mail : sandrasorin@ville-bouguenais.fr

PUBLIC CIBLE

Classes de Grande section maternelle (5-6 ans) de toutes les écoles

PERIODE

Action renouvelée chaque année

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 80 euros
Contribution de votre collectivité : 80 euros (savons)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs

Apprentissage d'une méthode de lavage des mains adaptée aux capacités psychomotrices de l'enfant.
Faire prendre conscience aux enfants de l'intérêt d'un lavage des mains régulier.
Sensibiliser parents et enseignant à l'hygiène des mains de l'enfant et à la transmission manuportée.

Contenu

Lecture d'une histoire « Lave – toi les mains » J. ROSS
Atelier sur table (vignettes, coloriage, comptine)
Atelier Paillettes / Poivre
Atelier Lavage des mains (savon offert à chaque enfant)
Comptine « Hugo l'escargot et ses amis »

Evaluation

Evaluation par les parents à l'aide d'un questionnaire mis dans le carnet de liaison de l'enfant. (modification de comportement de l'enfant ?)
Evaluation à distance par l'enseignant sur le retour des parents et des enfants sur cette séance d'éducation.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Faire prendre conscience aux enfants de l'intérêt d'un lavage des mains régulier.
L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.



Pour plus d'informations

Sandra Sorin : Infirmière Promotion de la Santé
Mail : sandrasorin@ville-bouguenais.fr

BOURG-EN-BRESSE :
« DE LA CUEILLETTE A L'ASSIETTE »

DESCRIPTION DE L'ACTION

PUBLIC CIBLE

6 écoles
maternelles
7 écoles
élémentaires
3 centres de
loisirs :
1 équipement
petite enfance

PERIODE

Janvier –
Décembre 2017

TERRITOIRE
CONCERNE

Quartiers
prioritaires de la
Commune

BUDGET

Demande ARS
2017 : 66.800€
ADSEA : 4.080€
Ville de Bourg-
en-Bresse (EPE) :
340€

Sur le territoire de Bourg-en-Bresse, des inégalités sociales de santé apparaissent dès le plus jeune âge avec par exemple, une méconnaissance des fruits, des légumes, de la composition des aliments transformés, des difficultés à connaître et à mettre en œuvre les règles de l'équilibre alimentaire.

La pratique d'activités physiques est en baisse chez les enfants.

Objectif général : Prévenir le surpoids et la sédentarité dès l'enfance

Objectif stratégique : Améliorer les bonnes pratiques nutritionnelles (alimentation et activité physique) de la population

Objectifs spécifiques : Développer des actions sur le thème de la nutrition en direction des jeunes enfants et de leurs familles, améliorer l'accès des adultes en situation de précarité sociale à une alimentation de qualité et à une activité physique adaptée

L'action consiste en 4 axes :

- 1) La mise en place d'ateliers cuisine dans les structures, ainsi que des ateliers en présence d'une diététicienne et d'une psychologue
- 2) La création de jardins potagers et des sorties pédagogiques (visite de ferme)
- 3) Le développement d'animations activités physiques
- 4) La formation de 3,5 jours sur l'alimentation auprès de 15 professionnels s'occupant de jeunes enfants

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Le lien entre la catégorie socio-professionnelle des parents et le surpoids des enfants est avéré. Par ailleurs, cette thématique permet d'aborder la question de la parentalité et de renforcer les liens parents-enfants.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

ARS, État (Éducation Nationale), CD 01 (PMI), Ville de Bourg-en-Bresse (service action éducative, action sportive, espaces verts, petite enfance), ADSEA (Centre de loisirs)

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

PNNS

Projet Régional de Santé 2012/2017

Programme Territorial du territoire de santé Nord

Contrat de Ville de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse 2015/2020

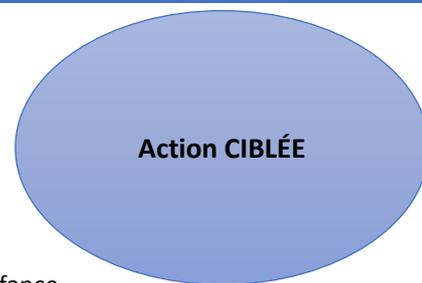
Contrat Local de Santé de Bourg-en-Bresse 2016/2020 : Axe prioritaire 3

Projet Éducatif Local de Bourg-en-Bresse

Pour plus d'informations ...

Lucie Peschard : Coordinatrice ASV

Mail : asv@bourgenbresse.fr,



**BOURGUOIN JALLIEU :
LE DEVELOPPEMENT PSYCHOSOCIAL DU PETIT BERJALLIEN**

PUBLIC CIBLE

Professionnels en charge des enfants 0 à 6 ans

PERIODE

2017

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 19 000€
Contribution de votre collectivité : moyens humains et financiers
Principaux partenaires financiers : ARS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Lors de l'élaboration du plan local de santé en 2013, et en 2016 de réflexion menée sur la parentalité, le thème des compétences psychosociales est apparu comme un déterminant majeur d'une politique de santé globale, pouvant être mis en œuvre à l'échelle de la commune.



L'objectif général est de favoriser le développement psychosocial du jeune enfant, en renforçant les compétences des professionnels et acteurs de la petite enfance pour développer une synergie entre les acteurs autour du public ciblé : les enfants.

L'action consiste à mettre en œuvre en 2017, des sessions de formation aux CPS, en mélangeant plusieurs professionnels se rencontrant sur un même quartier ou une même école. Il est attendu une prise de conscience de la place des acteurs sur leur rôle dans le développement des CPS chez les jeunes enfant, pour amorcer une intégration de ces notions dans leur posture éducative.

Au-delà, un échange est prévu entres professionnels, pour leur permettre de partager leur difficulté mais surtout pour mettre en place un environnement global à l'enfant qui lui soit favorable.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Favoriser l'environnement scolaire et périscolaire et renforcer sur les compétences psychosociales.

La ville déclare que cette action n'a pas été conçue pour réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Maisons des habitants (centres sociaux))

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Santé, éducation, social

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville

Pour plus d'informations ...

Garance Maurin : Responsable service santé

Mail : gmaurin@bourgoinjallieu.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants en classe de CP, CE1, et enfant entrant en maternelle

PERIODE

Depuis 2009, action récurrente

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire de la ville + commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 21 000 €
Contribution de votre collectivité : moyens humains et financiers
Principaux partenaires financiers : ARS en 2017 uniquement

DESCRIPTION DE L'ACTION

En 2009 la thématique de la santé dentaire a été initiée sur la commune, dans les quartiers prioritaires.

Cela répond à un contexte connu de mauvais état dentaire au sein des catégories socio-professionnelles défavorisées.

L'objectif général est d'améliorer l'état dentaire des plus jeunes berjalliens, et de favoriser l'accès aux soins des familles.

Par l'accueil dans les classes d'une chirurgienne dentaire sur une demi-journée, il est proposé des temps de dépistage des enfants avec examen de l'état dentaire et des temps de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire. Les familles reçoivent les conclusions de la chirurgienne dentaire et sont invités à aller consulter, en tant que de besoin

Chaque année cette action est reconduite dans les écoles des quartiers prioritaires, avec pour certaines années extension à l'ensemble des écoles de la ville.

En 2017, le programme sera étendu aux plus jeunes non encore scolarisée, dans le cadre d'une action passerelle avant l'entrée en TPS ou PS des quartiers prioritaires.

L'évaluation menée chaque année indique un écart entre l'état dentaire des enfants scolarisés en QPV, et ceux des autres écoles de la commune. Tous ont toutefois une amélioration à apporter aux soins de leurs dents et à la qualité de leur brossage. Fait de façon ludique est en dehors d'un cabinet dentaire, l'enfant trouve un environnement favorable à la découverte de ses dents et de leurs soins.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Promotion de la santé dentaire en milieu scolaire prioritaire, prioritairement. Travail sur l'environnement des familles et l'accès aux soins, avec les partenaires locaux (écoles, dispositif réussite éducative, cabinets dentaires...)

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Ecoles, Dispositif réussite éducative, maisons des habitants

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

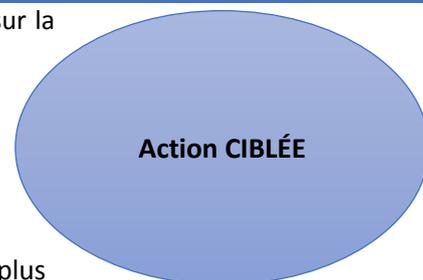
Services Education, Santé

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville

Pour plus d'informations ...

Garance Maurin : Responsable service santé

Mail : gmaurin@bourgoinjallieu.fr



SERVICE MUNICIPAL DE SANTE SCOLAIRE DE GRENOBLE :
ACTION BUCCO-DENTAIRE / PREVENTION CARIES
PREVENTION SURPOIDS

PUBLIC CIBLE

Enfants scolarisés dans les classes des écoles maternelles et en CP dans les QPV de la Ville de Grenoble

PERIODE

Action récurrente

TERRITOIRE
CONCERNE

Quartiers prioritaires de la ville

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 119 650 E
Contribution de votre collectivité : 74 650 E
Principaux partenaires financiers : ARS (35 000 E) et PRE (10 000 E)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectif général :

- Améliorer l'état de santé bucco-dentaire à travers des actions de prévention auprès des enfants de maternelles et de classes préparatoires des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Grenoble.

Objectifs spécifiques :

- Dépister les caries dentaires des enfants de maternelles et de classes préparatoires.
- Mettre en œuvre des actions de prévention collectives à l'hygiène bucco-dentaire et à la nutrition.

Objectifs opérationnels :

- Organiser des séances de dépistage des caries dentaires chez les enfants de maternelles et de CP
- Organiser des séances collectives d'information auprès des enfants de maternelle et des parents d'élèves
- Mettre en place un accompagnement au soin si nécessaire.
- Former des parents « relais ».

Evaluation :

En 2015/2016 en CP sur 419 enfants dépistés, 166 enfants sont porteurs de caries non soignées (40%)

10 parents relais qui ont participé aux ateliers de brossage des dents (sec 6-3-5)

Les dépistages dentaires des jeunes enfants de petite section en QPV ont montré que 16% d'entre eux ont déjà besoin de soins et 24% des moyennes sections ce qui conforte l'intérêt de la prévention bucco-dentaire dès le plus jeune âge.

Le petit déjeuner à l'école est une action appréciée des parents et de l'équipe enseignante. Il permet un moment d'échange autour de la nutrition et l'importance des règles d'hygiène bucco-dentaire. Il est aussi rappelé à cette occasion la nécessité d'un suivi régulier par un chirurgien-dentiste. Il s'agit parfois de saisir l'opportunité de rencontrer physiquement les parents des enfants porteurs de multi caries, de continuer le travail de motivation pour l'accès aux soins, déjà débuté suite aux dépistages de début d'année.

Perspectives pour 2016/2017 :

Mise en place effective du comité de pilotage.

Poursuite de la formation « parents relais ».

Augmentation du nombre d'enfants de maternelles bénéficiant de séances de prévention en particulier pour ceux qui n'ont pas été vus.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'objectif global de l'action est d'améliorer la santé bucco-dentaire des enfants de maternelle et d'élémentaire des zones prioritaires (QPV et REP/REP+) de Grenoble et prévenir l'apparition des caries. En effet, le mauvais état bucco-dentaire des enfants est un indice de précarité. Les actions permettant son amélioration concourent à une meilleure santé globale de l'enfant et contribuent à sa réussite scolaire.

Dans ce but, nous observons la nécessité de développer des actions supplémentaires pour agir devant les inégalités sociales de santé.

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.



PARTENAIRES

UFSBD, Education Nationale, personnel Ville de Grenoble de la Direction Enfance Jeunesse (assurant les temps de périscolaire et de cantine), PRE, ARS

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville / Plan d'éducation locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable / Plan municipal de santé 2016-2020 de la Ville de Grenoble

Pour plus d'informations ...

Marion Loron et Blanchet Emilie : Responsable pôle actions collectives, projets transversaux et accompagnement social intermédiaire et infirmière en charge de l'accompagnement aux soins bucco-dentaires

Mail : marion.loron@grenoble.fr

Mail : emilie.blanchet@grenoble.fr

PUBLIC CIBLE

Elèves de
maternelles en
QPV, REP, REP +.

PERIODE

Action récurrente
T

ERRITOIRE CONCERNE

Quartiers
prioritaires de la
ville

BUDGET

Recettes : + 25000
euros (ARS)

Dépenses : - 86 600
euros

Contribution de
votre collectivité :
61 600 euros par
Ville de Grenoble

Principaux
partenaires
financiers : ARS

DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette action est présentée dans le Contrat Local de Santé signé en février 2014 entre l'ARS Rhône Alpes, la Préfecture 38 et la Ville de Grenoble, pour une durée de 5 ans.

Cette action est inscrite dans le Plan Municipal de Santé adopté par la ville de Grenoble en janvier 2016 dans l'axe stratégique « démarrer la vie en bonne santé, objectif « promouvoir la santé des enfants de 3 à 12 ans ». La santé des enfants reste un enjeu prioritaire porté par les élus dans le plan municipal de santé. Elle correspond à l'orientation n°2 : "améliorer l'espérance de vie en bonne santé du jeune enfant", priorité "renforcer le dépistage précoce et la prise en charge des troubles physiques, sensoriels et des apprentissages ».



Elle correspond aussi à l'axe 2 « l'accès à une offre en santé adaptée et efficiente du Plan Régional de Santé en Rhône-Alpes » adopté par l'ARS Rhône-Alpes.

Le besoin a été identifié plus particulièrement par le service de santé scolaire :

- Dans le cadre des dépistages ERTL4 chez les enfants de 4 ans, réalisés par les infirmières scolaires,
- Dans le cadre des bilans de grande section intégrant le test du BSEDS, réalisés par les médecins scolaires (jusqu'en 2016).

L'orthophoniste apporte son expertise auprès des infirmières et des médecins scolaires, et assure l'actualisation des connaissances en matière de dépistage des troubles du langage.

Ce projet nécessite le recrutement à mi-temps d'un orthophoniste.

Une plaquette "langage" est utilisée comme support pédagogique lors des actions de prévention à destination des parents dans les écoles maternelles.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Une étude évaluative commanditée par la ville et conduite par l'Observatoire régional de Santé Rhône Alpes (ORS Rhône Alpes).

Cette dernière étude met en évidence :

- la complexité et la diversité des troubles du langage, avec un diagnostic difficile à poser pour les enfants les plus jeunes
- le nombre d'enfants concernés est au moins 3 fois plus important chez les enfants de 2 à 7 ans en QPV.
- des difficultés d'accès à l'orthophonie des enfants le nécessitant, avec un reste à charge financier pour les familles important de 40% (part mutuelle ou CMU complémentaire) et des créneaux horaires limités en dehors des heures scolaires.
- parfois une orientation vers les Centres Médico-Psychologiques (CMP) ou Médico-Pscho-Pédagogiques (CMPP) pour une prise en charge orthophonique pour éviter l'avance de frais pour les familles,
- des parents en difficulté pour reconnaître le problème, qu'ils n'identifient pas toujours ou qu'ils minimisent. L'entrée en soins s'avère compliquée pour eux : attente de place, nécessité d'une complémentaire santé... Et le maintien des soins orthophoniques parfois pendant plusieurs années n'est pas toujours compris, surtout s'il ne s'accompagne pas d'une amélioration des résultats scolaires

L'action a été conçue dans l'objectif de réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Education nationale, centre du langage, AGECSA, CMP et praticiens libéraux.

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier santé ville, contrat de ville / Plan d'éducation locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable / Plan municipal de santé 2016-2020 de la Ville de Grenoble

Pour plus d'informations ...

Marion Loron et Laurence Cauvy-Poudevigne : Responsable pôle actions collectives, projets transversaux et accompagnement social intermédiaire et Othophoniste

Mail : marion.loron@grenoble.fr

Mail : laurence.cauvy-poudevigne@grenoble.fr

ECOLE

PUBLIC CIBLE

3-11 ans, Ecole volontaires incluant les écoles de ZEP et de quartiers prioritaires

PERIODE

Septembre 2016 – Juin 2017

TERRITOIRE CONCERNE

Intercommunalité

LE GRAND CHALON : PARCOURS EN SANTE

DESCRIPTION DE L'ACTION

4 parcours sont proposés aux enseignants =

- Apprendre à porter secours
- Je me relaxe et j'adopte de bonnes postures en classe
- Hygiène bucco-dentaire
- Je mange, je bouge

Projet mené sur la thématique avec l'aide méthodologique apportée par notre service.

Une intervention de notre part est possible à la demande de l'enseignant. Prêt de matériel possible.



Action UNIVERSELLE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Nous proposons ce programme à toutes les écoles notamment celles des quartiers prioritaires et des zones ZEP. Notre discours est le même pour tous les enfants.

PARTENAIRES

Education Nationale

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Education, Santé, Action sociale

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville

Pour plus d'informations ...

Marie Humbert : diététicienne

Mail : marine.humbert@chalonsursaone.fr

LE GRAND CHALON :
EN FORME DANS MON QUARTIER

PUBLIC CIBLE

0-3 ans enfants du quartier du stade

PERIODE

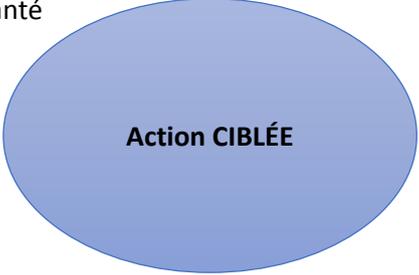
3 Avril 2017- 14 avril 2017

TERRITOIRE CONCERNE

Quartier prioritaire

DESCRIPTION DE L'ACTION

En forme dans mon quartier est un projet global de santé mené par l'atelier santé ville pendant 15 jours, différents ateliers sont proposés aux habitants. Nous avons proposé un atelier pour les enfants de 0-3 ans de confection de smoothies. Cela pour leur permettre de voir, sentir, toucher les fruits frais et de saison et également les manger sous une autre forme.



Action CIBLÉE

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Action menée pour les enfants d'un quartier prioritaire

PARTENAIRES

Maison de quartier du stade

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Services Santé, Action sociale

Plans : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Contrat de Ville

Pour plus d'informations ...

Marie Humbert : diététicienne

Mail : marine.humbert@chalonsursaone.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de 4 à 10 ans

PERIODE

Assure les missions de l'éducation nationale auprès des enfants scolarisés de la grande section de maternelle au CM2 depuis la circulaire du 24 juin 1991

TERRITOIRE CONCERNE

Commune

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ces missions sont assurées par des médecins et des infirmières, chacun selon leurs compétences propres. Les médecins sont chargés des visites médicales obligatoires ; de l'intégration de l'enfant handicapé et/ou porteur de maladie chronique ; d'être les conseillers techniques des membres de l'équipe éducative. Les infirmières ont pour mission, en lien avec les équipes éducatives, la prévention individuelle (dépistages) et collective (programmes promotion santé), le suivi des préconisations médicales et la contribution au repérage et à l'accompagnement des enfants en difficulté.



Quelques actions-phares du Service Municipal de Santé Scolaire :

- les actions collectives de promotion de la santé comme le programme CP « Je prends soin de moi, je prends soin des autres » ou le programme CM « Bien avec soi bien avec les autres », développent les compétences psychosociales et l'empowerment ;
 - la visite médicale de grande section proposée à toutes les familles avec un taux de participation autour de 96 % ;
 - l'accompagnement des familles dans la réalisation des préconisations (consultations médicales et paramédicales, consultations d'accès au droit, etc.) ;
 - la prévention et le suivi du surpoids et de l'obésité ;
 - le dépistage bucco-dentaire dans certaines écoles avec un dentiste bénévole en CM1.
- Développement en cours d'un axe de recherche :
- étude d'impact en santé, projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé avec l'université.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Prise en compte des enjeux des inégalités sociales de santé : selon le principe d'universalisme proportionné, la caractérisation des groupes scolaires permet d'adapter nos actions à leurs besoins, tant dans la forme que prendra l'action, que dans l'intensité de son déploiement.

PARTENAIRES

Département – métropole (PMI et protection de l'enfance), éducation nationale, service de la ville (direction du sport et de l'éducation)

TRANSVERSALITE DE LA POLITIQUE

Notre positionnement municipal permet la mise en place d'actions transversales avec d'autres services de la ville comme « Pass sport santé », levier de promotion de l'activité physique chez les enfants en surpoids. Des liens forts existent aussi avec les équipes éducatives, le travail se fait en réseau (centre médico-psychologique et PMI, avec des rencontres régulières).

Pour plus d'informations

Pascale Colom

Mail : pascale.colom@mairie-villurbanne.fr

PUBLIC CIBLE

Enfants de grande section de maternelle – 2 classes (1 en REP)

PERIODE

Action récurrente

TERRITOIRE CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) :
Contribution de votre collectivité : environ 6000,00 €

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre des projets d'école il est proposé aux écoles de la commune de bénéficier de cette action en lien avec l'Equipée, pôle d'excellence régional dédié au cinéma d'animation, installée au cœur même du processus de création, sur le site de la Cartoucherie à Bourg-les-Valence. Ce site est reconnu internationalement pour le cinéma d'animation, les studios Folimage y sont installés (Une vie de chat – La prophétie des grenouilles...).



L'objectif est, au travers du cinéma d'animation, de travailler sur la motricité, l'imagination, l'ouverture culturelle, le développement des compétences psychosociales.

La thématique 2017 est « portraits, figures et représentations »

Déroulé : 7 journées ½ avec des membres de l'Equipée et les enseignants.

1ère journée : initiation au cinéma d'animation dans les locaux de l'Equipée.

2^e et 3^e journées : écriture du scénario et création du story-board en classe.

3 journées ½ sont consacrées à l'animation de la séquence, dans la classe.

Les séquences des 2 classes sont ensuite montées ensemble et un DVD envoyé à chaque classe. Une projection est organisée à la Cartoucherie.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

L'acquisition de compétences par les enfants, le retour qu'ils en font dans leurs familles apportent une amélioration de l'estime de soi qui favorise un mieux-être à l'école mais aussi dans la famille. Le bien-être apporté concourt à la réduction des inégalités sociales de santé.

La ville déclare que cette action n'a pas été conçue pour réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Ville de Valence – Education nationale – L'équipée

Pour plus d'informations ...

Sandrine Sarles : Responsable pôle vie scolaire

Mail : sandrine.sarles@mairie-valence.fr

**VALENCE :
CREATION DE POSTES D'ATSEM**

PUBLIC CIBLE

Primo
scolarisation
enfants 2-3 ans

PERIODE

Prévision pour la
rentrée 2017

**TERRITOIRE
CONCERNE**

Commune et
quartier
prioritaire de la
ville

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé
ou réel) : 13 000
€ par poste
déployé
Contribution de
votre
collectivité :
intégralité

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les enjeux d'une scolarisation précoce sont importants en termes d'acquisitions langagières, de socialisation, de découvertes. C'est aussi le premier temps de coéducation entre l'école et les familles. Dans les quartiers prioritaires de la ville, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans prend de l'ampleur, un travail de proximité est fait par les acteurs de terrains (école, centres médico-sociaux, équipements socio-culturels, service de réussite éducative) qui porte ses fruits.



Avant l'entrée à l'école les enfants de ces quartiers sont peu en situation collective, et la ville tient à mettre en œuvre un accueil de qualité pour ces jeunes enfants et leurs familles.

L'école maternelle conforte et stimule le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif des enfants. Elle assure une première acquisition des principes de la vie en collectivité. Il reste à accompagner cette scolarisation précoce pour qu'elle soit bénéfique aux enfants et à leurs familles.

A Valence, 5 postes d'enseignants ont été alloués par l'éducation nationale.

Sur les 3 dernières années, les effectifs en TPS ont fortement progressé, de 63 enfants en 2014 à 130 en 2016 (155 attendus à la rentrée 2017).

Le temps nécessaire à une bonne prise en charge de ces enfants nécessite des moyens humains adaptés, c'est pourquoi il est envisagé de déployer dans chaque école en REP (8 écoles sur le territoire communal) qui accueille au moins 20 TPS un agent supplémentaire tous les matins, temps de restauration compris.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

La création de ces postes devrait faciliter l'intégration scolaire, et donc diminuer le stress lié à l'accueil collectif pour les enfants et les parents. Ces renforts aux enseignants participeront à la réussite scolaire.

Cette action a été conçue pour réduire les inégalités sociales de santé.

TRANSVERSALITE

Services promotion de la santé / éducation

Plans : Plan d'Education Locale, Projet de Réussite Educative, Plan d'Alimentation Durable

PARTENAIRES

Ville de Valence – Education nationale

Pour plus d'informations ...

Sandrine Sarles : Responsable pôle vie scolaire

Mail : sandrine.sarles@mairie-valence.fr

Partie IV

Les autres leviers

ORLEANS :

**CONVENTION EXPERIMENTALE AVEC POLE EMPLOI D'ORLEANS NORD RELATIVE A
UNE DEMARCHE DE PRIORISATION DE PLACES EN CRECHES POUR LES DEMANDEURS
D'EMPLOI.**

PUBLIC CIBLE

Enfant de 0-5 ans

PERIODE

2016/2017

TERRITOIRE
CONCERNEQuartier prioritaire
de la ville

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : Pas de
budget dédié à
cette action
Contribution de
votre collectivité :
Articulation du
partenariat et
outils de suivi des
demandes et
orientations avec
Pôle emploi

DESCRIPTION DE L'ACTION

Certaines familles domiciliées à Orléans et particulièrement les familles monoparentales, rencontrent des difficultés pour se consacrer pleinement à leur recherche d'emploi de manière effective et efficace, en raison de la difficulté de trouver rapidement un mode d'accueil pour leur enfant, lorsqu'un emploi, une offre de formation ou toute action de nature à favoriser leur reclassement professionnel (immersion en milieu professionnel, ateliers de recherches d'emploi, prestations, rencontre d'un employeur....) leur est proposé.

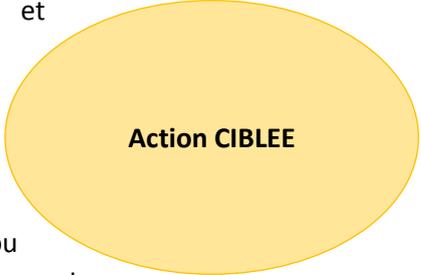
Cette situation est un réel frein à une réinsertion professionnelle rapide et durable.

Dans le cadre de son projet social et à la demande des familles, la direction petite enfance étudie prioritairement les demandes des familles bénéficiaires des minimas sociaux en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elle souhaite renforcer son action en répondant mieux à l'urgence et à l'importance de ces sollicitations. Il apparaît nécessaire de mettre en relation les acteurs principaux de l'offre d'accueil petite enfance avec ceux de l'offre d'emploi du territoire. Les familles en recherche d'emploi doivent pouvoir bénéficier d'un parcours individualisé et facilité pour l'obtention d'un mode d'accueil dans un cadre conventionné par le soutien d'un acteur d'insertion.

C'est dans ce contexte que Pôle emploi et le CCAS souhaitent développer un partenariat à titre expérimental afin de permettre et favoriser l'octroi d'une place en crèche pour un enfant, d'un parent orienté par Pôle emploi Nord vers un acte de reclassement professionnel.

Le C.C.A.S a identifié deux crèches sur Orléans au sein desquelles une priorité pourra être donnée aux familles orientées par Pôle emploi. Le C.C.A.S s'engage à favoriser l'accueil des enfants dont les parents domiciliés sur Orléans, sont orientés par Pôle Emploi, au sein de ces crèches.



CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Cette démarche permet à l'enfant d'être accueilli dans un environnement stable durant la période de formation/réinsertion d'un de ses parents. Les familles en réinsertion sans mode de garde n'ont souvent d'autres choix que de faire appel à de multiples connaissances pour la garde de leur enfant la journée, ce qui crée une instabilité et une rupture éducative importante chez l'enfant. *La ville déclare que cette action n'a pas été conçue pour réduire les inégalités sociales de santé.*

PARTENAIRES

Pôle emploi

Pour plus d'informations ...

Agnès Faivre : Directrice petite enfance

Mail : agnes.favre@orleans-metropole.fr

TOULOUSE :
ACCES A LA CULTURE DES 0-3 ANS

PUBLIC CIBLE

Enfants 0-3 ans

PERIODE

Action récurrente
chaque année

TERRITOIRE
CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de
fonctionnement
annuel (estimé ou
réel) : plus de 200
sorties annuelles
Contribution de
votre collectivité :
pas de budget
dédié

DESCRIPTION DE L'ACTION

Ouvrir les tous petits à la culture, et indirectement, faire prendre conscience à la famille des bienfaits de la culture pour leur enfant. Action faite en partenariat avec les lieux culturels de la ville qui adaptent leurs activités et leurs espaces pour favoriser, développer et faire connaître les différentes approches culturelles.

Action **UNIVERSELLE**

Les parents peuvent être associés ou simples accompagnants.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Favorise la découverte du développement psychomoteur et psychologique de l'enfant par la famille

La ville déclare que cette action n'a pas été pensée pour réduire les inégalités sociales de santé.

PARTENAIRES

Lieux culturels de la ville : musées de la ville, quai des savoirs

Pour plus d'informations ...

Sandrine Sarles : Responsable pôle vie scolaire
Mail : sandrine.sarles@mairie-valence.fr

Tableau récapitulatif

Actions	Leviers						Approche			Page
	Soutien à la parentalité	Accueil prés-scolaire	Ecole	Habitat	Dépistage	Culture/Loisirs	Ciblée	Universelle	Proportionnée	
<u>Angers</u> "Grandir avec plaisir"	X						X			P 2
<u>Angers</u> "Petit déjeuner familles"	X		X				X			P 3
<u>Angers</u> "sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire et à l'alimentation"	X		X				X			P 5
<u>Aubagne</u> Organisation d'un forum biannuelle "bébé arrive"	X						X			P 8
<u>Aubagne</u> "Maison des familles, Lieu dédié la parentalité et aux familles"	X						X			P 7
<u>Aubagne</u> Prise en compte de la Petite enfance et des ISS dans la mise en œuvre du Projet éducatif de territoire	X							X		P 47
<u>Bouguenais</u> "ma santé à l'école" hygiène bucco dentaire			X					X		P 51
<u>Bouguenais</u> "ma santé à l'école" lavage des mains			X					X		P 52
<u>Bourg-en-Bresse</u> Atelier de parentalité dans les crèches et haltes garderies	X							X		P 9
<u>Bourg-en-Bresse</u> "De la Cueillette à l'assiette"			X				X			p 52
<u>Bourgoin-Jailleu</u> Le soutien à la parentalité	X						X			P 10

Actions	Leviers						Approche			Page
	Soutien à la parentalité	Accueil prés-scolaire	Ecole	Habitat	Dépistage	Culture/Loisirs	Ciblée	Universelle	Proportionnée	
<u>Bourgoin-Jailieu</u> Le développement psychosocial du petit berjailien			X					X		P 54
<u>Bourgoin-Jailieu</u> La santé dentaire des jeunes Berjailien			X				X			P 55
<u>Châteauroux</u> Organisation d'une conférence sur la parentalité	X							X		p 12
<u>Châteauroux</u> Accueil en place d'urgence	X	X							X	P 11
<u>Corbeil-Essonnes</u> Obésité/ nutrition infantile	X		X		X		X			p 49
<u>Grenoble</u> Service municipal de santé scolaire			X		X		X			P 56
<u>Grenoble</u> Action sur le langage			X		X			X		P 58
<u>Le Grand Chalon</u> Parcours en santé			X					X		P 60
<u>Le Grand Châlon</u> En forme dans mon quartier						X	X			P 61
<u>Loon- Plage</u> Lieu d'accueil enfants parents	X	X						X		P 13
<u>Loon-Plage</u> multi-accueil et préparation à la maternelle	X	X						X		P 24
<u>Loon-Plage</u> Animation d'éveil du relais assistantes maternelles		X						X		P 25
<u>Loon Plage</u> Accueil d'enfants en situation de handicap en accueil de loisirs	X	X					X			P 26
<u>Loon-Plage</u> "Tout le monde se bouge" en accueil de loisirs		X					X			P 27
<u>Lorient</u> Lieu Passerelle	X		X						X	P 15

Actions	Leviers						Approche			Page
	Soutien à la parentalité	Accueil prés-scolaire	Ecole	Habitat	Dépistage	Culture/Loisirs	Ciblée	Universelle	Proportionnée	
<u>Lorient</u> Accompagnement des enfants porteurs de handicap	X						X			P 28
<u>Lorient</u> Garde des enfants pour les familles en horaires atypiques		X							X	P 16
<u>Lyon</u> le projet social et éducatif de la ville de Lyon		X						X		P 30
<u>Lyon</u> un service de santé inclusif		X			X			X		P 32
<u>Lyon</u> Cuisine dans les établissements d'accueil d'enfants		X						X		P 31
<u>Metz</u> un accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap		X					X			P 33
<u>Metz</u> Un projet éducatif qui prend en compte les parents	X							X		P 62
<u>Metz</u> Une transition entre la prime enfance et l'école maternelle		X	X					X		P 34
<u>Montpellier</u> Mise en œuvre du "Parler bambin"		X	X					X		P 36
<u>Mulhouse</u> La pause des parents	X						X			P 17
<u>Nantes</u> Action de prévention des troubles visuels en MAPE		X	X		X			X		P 38
<u>Nantes</u> Parler bambin		X			X		X			P 36
<u>Orléans</u> Places pour les familles en grande vulnérabilité éducative	X	X					X			P 39
<u>Orléans</u> Convention expérimentale avec Pôle Emploi	X						X			P 67

Actions	Leviers						Approche			Page
	Soutien à la parentalité	Accueil prés-scolaire	Ecole	Habitat	Dépistage	Culture/Loisirs	Ciblée	Universelle	Proportionnée	
<u>Orléans</u> Lieu d'accueil enfants parents	X	X						X		P 19
<u>Perpignan</u> "être parent, quel métier !"	X						X			P 20
<u>Porto Vecchio</u> Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale	X	X					X			P 40
<u>Rouen</u> Programme Parler Bambin			X				X			P 43
<u>Rouen</u> Projet "stimulations précoces"		X			X		X			P 41
<u>Rouen</u> Accueil d'enfants de mères incarcérées à la Maison d'arrêt		X					X			P 42
<u>Thionville</u> Lieu d'accueil Enfant Parent " Le Square"	X							X		P 21
<u>Thionville</u> Accueillir un enfant différent en structure collective		X							X	P 44
<u>Toulouse</u> Accès à la culture des 0-3 ans						X		X		P 68
<u>Toulouse</u> prévention précoce dans les lieux d'accueil municipaux petite enfance		X			X			X		P 45
<u>Valence</u> Découverte du cinéma d'animation						X	X			P 64
<u>Valence</u> Création de postes d'ATSEM			X						X	P 65
<u>Valence</u> promotion de la santé et d'accompagnement à la parentalité	X								X	P 22

Juin 2017

Rédaction par Jeanne Blanc-Février avec le soutien de Zoë Héritage

